FAO LIBRARY AN: 449193

Rapport de la

# HUITIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Khartoum, Soudan — 24 janvier-2 février 1967

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
ROME, 1967

Les rapports ci-après des précédentes conférences ont été publiés:

Rapport de la Conférence régionale pour le Proche-Orient, Le Caire, 2-14 février 1948.

Rapport de la deuxième réunion régionale du Proche-Orient, sur les programmes et les perspectives alimentaires et agricoles, Bloudane, Syrie, 28 août-6 septembre 1951.

Rapport de la troisième Conférence régionale du Proche-Orient sur les programmes et les perspectives alimentaires et agricoles, Le Caire, Egypte, 1-9 septembre 1953.

Rapport de la quatrième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient, Damas, République arabe unie, 10-20 décembre 1958.

Rapport de la cinquième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient, Téhéran, Iran, 21 septembre - 1 octobre 1960.

Rapport de la sixième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient, Tel Amara, Liban, 30 juillet - 8 août 1962.

Rapport de la septième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient, Le Caire, République arabe unie, 19-31 octobre 1964.

# R A P P O R T

de la

# HUITIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO

pour le

# PROCHE-ORIENT

Khartoum, Soudan

24 janvier - 2 février 1967

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Rome 1967

Avant-propos

Le présent rapport se fonde sur les comptes rendus établis et approuvés par la Conférence à la clôture de la discussion de chacune des questions à l'ordre du jour. Comme à l'accoutumée, des informations complémentaires figurent dans les annexes. Les raisons pour lesquelles on s'est écarté de la pratique antérieure-celle d'établir un rapport in extenso soumis à l'approbation de la Conférence en session-ont été exposées à la Conférence et elles répondent aux instructions émises à diverses reprises par les Organes directeurs de la FAO, à l'effet de contenir le volume de la documentation.

Plusieurs des questions discutées touchent à toute une gamme d'aspects du développement agricole et le lecteur qui ne s'intéresse qu'à quelques domaines particuliers aura intérêt à consulter l'index qui suit cet avant-propos et dont les numéros le renverront aux paragraphes pertinents du rapport.

L'annexe C résume les recommandations qui ont été adressées tant aux Gouvernements qu'au Directeur général à l'issue des discussions. Dans ce cas encore, on a indiqué le paragraphe pertinent du rapport, afin que le lecteur puisse replacer la recommandation dans son contexte.

INDEX *

Africain (e), Banque de développement ..... 20, 37, 58
Agricole (s) ..... 36, 41, 56, 84, 102, 124
biens de production ..... 22, 35, 36, 87
développement ..... 36, 41, 56, 84, 102, 124
industries ..... 21, 22, 30, 84, 91, 92
planification ..... 24, 25
productivité et production ..... 21, 28, 32, 44, 56, 70, 104, 123, 127
Aide alimentaire ..... 25, 56-62, 65, 66, 121, 137
Animal (es), production et santé ..... 30, 31, 70, 84
Arabe, langue ..... 16, 51, 55
Asiatique, Banque de développement ..... 20, 37, 58
CMCF ..... 27, 28, 129
Codex Alimentarius ..... 89
Commissions et Comités ..... 43, 49, 73, 83, 102
Communications ..... 92
Conférences et réunions régionales ..... 16, 17, 42, 44, 51, 52, 55, 118, 149, 150, 151, 152

Colonisation agraire ..... 112, 122
Commerce ..... 67-73, 92
Commercialisation ..... 24, 74-83, 92
Développement zonal ..... 25, 112, 122
Dry-farming ..... 25, 29, 101, 111

Economie familiale ..... 136
Emmagasinage ..... 74
FAO/BIRD ..... 20, 37, 38, 58, 75, 121
FAO/Industrie, Programme ..... 21, 37
FAO, structure de la ..... 39, 40, 43, 50
Financement ..... 20, 21, 26, 36, 37, 56, 58, 75, 113, 121, 132
Forêts ..... 91, 111
Formation ..... 36, 56, 81, 85, 87, 88, 95, 107, 113, 126, 128, 130, 140
Hydroponique, culture ..... 29
Information..... 26, 33, 38, 40, 80, 88, 96, 142
Jeunesse..... 25, 26, 123-130
Koweït, Fonds du ..... 37
Nutrition ..... 25, 30, 90, 92, 131-147
Pêches ..... 48, 92-100
Plan indicatif mondial ..... 23, 24, 45, 50, 70
Planning familial ..... 28
Population, accroissement de la ..... 18, 24, 28, 70
production végétale ..... 70
Produits ..... 67, 73, 79
Programme alimentaire mondial ..... 25, 27, 51-66, 117, 121, 129
Programme d'aide matérielle à la production alimentaire ..... 22, 35, 36
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ..... 27, 58, 75, 81, 103, 121
Recherche ..... 12, 32, 36, 71, 81, 85, 88, 93, 96, 102,103, 104, 107, 119, 132
Réunions régionales ..... cf. Conférences et réunions régionales
Services gouvernementaux ..... 26, 41, 66, 76, 77, 80, 81, 82, 92, 103, 113, 116, 119, 124, 125, 132, 135, 142, 143
Situation alimentaire et agricole ..... 18, 25, 27-44
Statistiques ..... 45, 92, 93, 119
Stimulants ..... 106, 114, 124, 125
UNESCO ..... 105
Volontaires ..... 128

* Les numéros renvoient aux paragraphes pertinents du rapport.

TABLE DES MATIERES


| | | Page |
|---|---|---|
| | Index | ii |
| I. | INTRODUCTION | 1 |
| | Organisation de la Conférence | 1 |
| | Ouverture de la Conférence | 1 |
| | Election du Bureau et adoption de l'ordre du jour | 2 |
| II. | COMPTE RENDU DES DEBATS | 4 |
| | LE TRAVAIL DE LA FAO DANS LA REGION ET LA SITUATION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE | 4 |
| | Exposé du Directeur général | 4 |
| | Situation actuelle de la région | 5 |
| | Plan indicatif mondial | 9 |
| | Utilisation de la langue arabe | 10 |
| | PRINCIPALES QUESTIONS DE POLITIQUES INTERESSANT LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DE LA REGION | 11 |
| | Programme Alimentaire Mondial | 11 |
| | Commerce et développement | 12 |
| | Principaux problèmes de commerce international des produits | 12 |
| | Organisation des Marchés et Services gouvernementaux | 14 |
| | Agriculture et développement industriel | 15 |
| | Aménagement et utilisation rationnelle des ressources des pêches, eu égard notamment aux problèmes d'exploitation en commun | 16 |
| | Dry farming dans les zones à faible pluviométrie | 18 |
| | Planification, organisation et financement du développement zonal grâce à des projets de colonisation agraire | 20 |
| | Mobilisation de la jeunesse rurale en vue du développement | 22 |
| | Coordination de l'octroi contre la malnutrition infantile | 23 |
| III. | CONCLUSIONS | |
| | Orientation future du travail de la FAO dans la région | 26 |
| | Date et lieu de la prochaine Conférence régionale | 26 |
| | Session de clôture | 27 |
| | ANNEXES | |
| | A. Liste des participants | 28 |
| | B. Liste des documents de la Conférence | 35 |
| | C. Résumé des recommandations approuvées par la Conférence | 36 |

# I. INTRODUCTION

## Organisation de la Conférence

1. La huitième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient s'est tenue du 24 janvier au 2 février 1967, dans les bâtiments du Conseil du District rural à Khartoum Nord sur l'aimable invitation du Gouvernement de la République du Soudan.

2. Y ont participé les délégations des Etats Membres énumérés ci-après :

| | |
|---|---|
| France | Pakistan |
| Iran | Arabie Saoudite |
| Irak | Somalite |
| Jordanie | Syrie |
| Koweït | Soudan |
| Liban | République Arabe unie |
| Libye | Royaume-Uni |

3. Les Etats suivants avaient envoyé des observateurs :

Saint-Siège
Turquie
Etats-Unis d'Amérique

4. Etaient également représentées diverses organisations du groupe des Nations Unies, comme suit :

Organisation des Nations Unies (ONU)
Organisation mondiale de la santé (OMS)
Organisation météorologique mondiale (OMM)
Fonds international des Nations Unies pour l'enfance (FISE)
Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Programme alimentaire mondial ONU/FAO (PAM)

5. Une organisation gouvernementale, la Ligue des Etats arabes, avait envoyé un observateur.

6. La liste des délégués, représentants et observateurs, ainsi que des fonctionnaires de la FAO participant à la Conférence figure à l'Annexe I, où est également donnée la composition du Bureau de la Conférence.

## Ouverture de la Conférence

7. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée dans la grande salle du bâtiment du Conseil du District rural à Khartoum Nord et elle a été rehaussée par la présence du Président du Conseil de la République du Soudan, M. Sayed Ismail El Azhari, du Premier Ministre, M. Sayed Saddik El Mahdi, et d'autres hautes personnalités du Gouvernement du pays hôte.

8. Déclarant ouverte la huitième Conférence régionale de la FAO, le Directeur général, au nom de tous les participants, a remercié le Gouvernement de la République du Soudan d'avoir invité la FAO à tenir cette réunion à Khartoum et d'avoir pris de parfaites dispositions à cette fin.

9. Le Directeur général a évoqué les solutions hardies et originales qu'a adoptées le Soudan dans le domaine de l'irrigation, qui revêt une importance capitale du fait des conditions climatiques de cette partie du monde - solutions dont tous peuvent s'inspirer pour la mise en valeur agricole de nombreux pays de la région.

10. Le Directeur général a alors invité le Président du Conseil souverain de la République du Soudan, M. Sayed Ismail El Azhari, à prendre la parole devant la Conférence.

11. Le Président a d'abord souhaité la bienvenue dans son pays à tous les participants à la Conférence. Il a dit ensuite combien il se félicitait des efforts humanitaires qu'accomplit la FAO pour libérer tous les peuples de la misèse et de la faim. Les dangers, les famines et les catastrophes qui affligent l'humanité ne connaissent pas de barrières politiques ou raciales. Il est possible d'y parer par l'unité et par l'action concertée, entente que des organisations mondiales comme la FAO sont le mieux placées pour promouvoir.

12. L'orateur a invité la FAO a donner en conséquence une attention toujours plus grande aux aspirations des pays en voie de développement. Le développement nécessite du temps, de la patience, des recherches et des ressources suffisantes; il faut également tenir compte des conditions de milieu particulières afin d'y adapter les techniques empruntées à l'étranger.

13. Après avoir souhaité à la FAO de réussir pleinement dans l'exécution de la lourde tâche qui lui incombe celle de réaliser la cohésion, la coopération et la bonne entente dans les travaux intéressant l'agriculture et les domaines économiques sociaux et culturels qui s'y rattachent - le Président a conclu en déclarant que l'appui fourni par son pays à l'Organisation ne se démentirait pas et il a formulé des voeux pour le succès complet de la Conférence.

Election du Bureau et adoption de l'ordre du jour

14. A sa première séance de travail, la Conférence a élu comme Président M. Mohammed Khogali, Ministre de l'agriculture et des forêts de la République du Soudan et Chef de la délégation de ce pays à la Conférence.

15. Prenant ses fonctions, le Président, après avoir remercié la Conférence, a rappelé que dans le passé, l'habitude avait été de désigner comme vice-présidents tous les chefs de délégation. Il a proposé de faire de même en cette occasion et sa proposition a été acceptée à l'unanimité.

16. La Conférence a adopté l'ordre du jour qui figure ci-après et qui comprend, outre les propositions primitives du Secrétariat, un additif proposé par le Gouvernement de la République arabe unie et concernant deux aspects, à savoir utilisation de la langue arabe dans les conférences régionales et techniques de la FAO et travaux et conclusions des commissions et comités régionaux de la FAO ayant siégé au cours de l'exercice biennal écoulé.

A. QUESTIONS PRELIMINAIRES

1. Ouverture de la Conférence
2. Election du Président et des Vice-Présidents
3. Adoption de l'ordre du jour

B. TRAVAIL DE LA FAO DANS LA REGION ET SITUATION DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

4. Situation de l'alimentation et de l'agriculture

a) Exposé de politique du Directeur général
b) Exposés des délégués

5. Rapport sur la mise en oeuvre du programme de la FAO dans la région, notamment travaux et conclusions des Commissions et Comités régionaux de la FAO ayant siégé au cours des deux dernières années.

6. Utilisation de la langue arabe dans les conférences régionales et techniques de la FAO.

C. PRINCIPALES QUESTIONS DE POLITIQUES INTERESSANT LE DEVELOPPEMENT ALIMENTAIRE ET AGRICOLE DE LA REGION

7. Programme alimentaire mondial

8. Commerce et développement

a) Principaux problèmes de commerce international des produits
b) Organisation des marchés et services gouvernementaux
c) Agriculture et développement industriel

9. Aménagement et utilisation rationnelle des ressources des pêches, eu égard en particulier aux problèmes d'exploitation en commun.

10. Dry farming dans les zones à faible pluviosité

11. Planification, organisation et financement du développement zonal par des projets de colonisation agraire.

12. Participation de la jeunesse au développement rural

13. Coordination de l'action contre la malnutrition infantile

D. CONCLUSIONS

14. Orientation future du travail de la FAO dans la région

15. Date et lieu de la prochaine Conférence régionale

17. Il a été indiqué à la Conférence que, face à la demande tendant à abréger la durée des conférences régionales, le Secrétariat était arrivé à la conclusion que le seul moyen d'y parvenir sans rien ôter à la valeur des orientations de politique fournies par ces conférences était de modifier le système de préparation de leurs rapports. La nouvelle procédure, consistant à établir un rapport fait de brèves sections, a été exposée à la Conférence à laquelle il a été expliqué également pourquoi l'on avait décidé qu'il n'y aurait plus un comité de rédaction constitué une fois pour toutes pour la durée de la session, mais qu'à sa place, un petit groupe de délégués serait coopté chaque jour parmi ceux qui auraient contribué le plus largement aux débats dont la section considérée doit rendre compte. La Conférence a souscrit à cette nouvelle procédure.

## II. COMPTE RENDU DES DEBATS

### LE TRAVAIL DE LA FAO DANS LA REGION ET LA SITUATION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE

Exposé du Directeur général

18. Présentant la question, le Directeur général a d'abord souligné le déséquilibre entre la croissance démographique et la production alimentaire, lequel revêt des proportions dangereuses. En effet, si la courbe générale de la production agricole continue à progresser lentement, c'est en grande partie sous l'effet de gains dans le secteur des produits non alimentaires. La production alimentaire, elle, n'a pratiquement pas varié, tandis que la population continue à s'accroître d'environ 2,5 pour cent par an, de sorte qu'au total la production par personne continue à décliner.

19. Le Directeur général a alors retracé l'histoire de l'Organisation, notamment depuis une dizaine d'années, période qui a été marquée par l'accession de tant de nations à l'indépendance et par la revendication croissante d'une vie meilleure et plus complète de la part des nombreuses populations qui étaient ainsi devenues maîtresses de leurs destinées politiques. Parallèlement, la FAO s'est elle aussi transformée de manière radicale, puisque des études et des tâches purement consultatives qu'elle effectuait à ses études, elle s'est bien davantage engagée dans les activités d'assistance technique et l'exécution d'études préliminaires devant aboutir à des investissements.

20. C'est avec ces objectifs précis en vue que la FAO a conclu un accord de coopération avec la Banque internationale (BIRD) et qu'elle a entrepris des négociations avec les Banques africaine et asiatique de développement afin d'orienter une importante masse de capitaux d'investissement supplémentaires vers des activités touchant au développement agricole.

21. Afin d'accélérer encore le processus de développement, la FAO s'est assuré le concours du secteur privé, grâce au programme de coopération FAO/Industrie, l'aide ainsi fournie venant s'ajouter à celle qui provient des sources bilatérales et internationales existant déjà. Ce nouveau programme d'aide conjoint repose sur l'idée que le secteur privé des économies développées doit contribuer de manière essentielle à fournir les facteurs indispensables au relèvement de la productivité et à accroître les possibilités d'emploi par un échange de renseignements techniques et économiques concernant les activités de développement, les besoins d'investissements et les perspectives de promotion des investissements étrangers - ainsi qu'en mobilisant, aux fins de l'effort d'investissement, les capacités d'organisation, l'expérience scientifique, les connaissances techniques et les moyens financiers de l'industrie privée.

22. Toutefois, il faudra du temps avant que les pays intéressés puissent organiser ou accroître leur propre production de biens nécessaires à l'agriculture et, à titre de mesure immédiate destinée à faire face à une demande croissante - en l'occurrence, les importations massives de bien de ce genre qu'il faudrait effectuer d'urgence, mais qui sont limitées par la pénurie de devises étrangères - le Directeur général a rappelé qu'il avait proposé d'instituer un programme d'aide matérielle à la production alimentaire, cette proposition étant actuellement examinée par un Comité de vingt pays créé par le Conseil de la FAO et aidé par diverses organisations internationales intéressées.

23. Le Directeur général a alors évoqué la nécessité d'un cadre général dans lequel s'inscriraient ces activités et d'autres encore, et, à cet égard, il a exposé les buts et la portée du Plan indicatif mondial pour le développement agricole. La première étude sous-régionale exécutée à ce titre est le Plan indicatif provisoire pour le Proche-Orient, qui a déjà été communiqué aux gouvernements des pays intéressés. Le Directeur général a expliqué que cette étude, s'ajoutant à des études analogues relatives aux autres régions, aboutirait à un plan indicatif de portée mondiale. L'ensemble des études sera soumis au prochain Congrès mondial de l'alimentation et examiné ensuite par la Conférence de la FAO à sa quinzième session, en 1969.

24. Le plan sera une tentative pour mesurer la croissance de la demande économique effective de produits alimentaires et de matières premières d'origine agricole qui sera provoquée par l'accroissement rapide et inévitable de la population dans les vingt prochaines années et par l'effort que feront en même temps les pays en voie de développement pour relever sensiblement leur revenu national par habitant. Parallèlement, on essaiera d'évaluer les débouchés que les pays développés offrent aux exportations agricoles des pays en voie de développement, ce qui devrait aider à établir des plans nationaux réalistes à l'intérieur d'un cadre international. Le plan visera, au total, à définir une stratégie intégrée en vue du développement agricole.

25. En conclusion, le Directeur général a brièvement mentionné certaines des questions de l'ordre du jour qui présentent une importance particulière pour le développement économique de la région. Il a évoqué à cet égard la nécessité d'améliorer le dry-farming, secteur dans lequel des enquêtes, des études et des techniques particulières sont nécessaires. Il a également souligné deux aspects importants pour l'accélération du développement, à savoir la solution intégrée et la concentration des efforts. La technique du développement zonal fournit un modèle pour une expansion ultérieure sur une base élargie. Le Programme alimentaire mondial, a dit le Directeur général, permet d'orienter l'aide alimentaire multilatérale vers l'action de secours d'urgence, de promouvoir le développement économique et social (particulièrement grâce à des projets à fort coefficient de main-d'oeuvre organisés dans les zones rurales) et d'améliorer l'alimentation pré-scolaire et scolaire. Il a vivement incité les gouvernements à faire en sorte que les ressources limitées dont dispose le programme soient utilisées au mieux. Enfin, il a souligné le rôle que peut jouer la jeunesse dans le développement, dans le transformation de la société et dans la création de possibilités de travail; parallèlement, il a évoqué la gravité des problèmes nutritionnels de l'enfance, ainsi que l'expansion des activités qui sera nécessaire pour fournir aux nourrissons et aux jeunes enfants les aliments à haute valeur protéique qui leur sont indispensables.

26. Le Directeur général a conclu son exposé par un appel à la coordination et à la coopération entre les ministères, les gouvernements, les programmes d'aide bilatéraux et multilatéraux, les établissements bancaires, les services d'information agricole, les services de jeunesse et l'entreprise privée, si le monde veut éviter la catastrophe que fait actuellement peser sur lui une situation alimentaire en voie de détérioration rapide.

Situation actuelle de la région

27. Les exposés nationaux ont fait ressortir le rôle décisif du développement agricole pour le progrès économique et social des pays. Ils insistent également sur l'intensification dont les efforts nationaux ont généralement fait l'objet. La contribution apportée à cet égard par le PNUD, la CMCF et le PAM a été reconnue.

28. Toutefois, la Conférence s'inquiète du désiquilibre croissant entre population et production agricole, déséquilibre qu'aggravent encore les facteurs climatiques propres à la région. Elle se préoccupe également de l'amenuisement des excédents alimentaires et elle exprime l'espoir que les pays qui sont en mesure de le faire augmenteront les superficies des cultures vivrières, de manière que le surcroît de production en résultant puisse être utilisé pour faire face aux besoins des pays nécessiteux. Quelques délégués ont souligné la nécessité du planning familial dans certains pays et la possibilité de faire figurer des activités à ce titre dans le programme de la CMCF a été évoquée.

29. En ce qui concerne les pays climatiquement les moins favorisés de la région et la faible productivité qui les caractérise, la Conférence - indépendamment des problèmes de dry-farming qui font l'objet d'un point particulier de l'ordre du jour - attire l'attention sur la possibilité d'accroître la production alimentaire grâce à la culture hydroponique. La FAO a été invitée par le Koweit à tenir une réunion technique internationale dans ce pays pour étudier l'organisation de cette culture sur une base commerciale et il a été suggéré en outre que la FAO envisage de constituer, au Siège central, un service spécialement chargé de cette question, comportant une section qui serait installée au Bureau régional pour le Proche-Orient. Elle a examiné l'opportunité de créer un Service de diagnostic des maladies animales auprès de l'Institut pour la santé animale au Proche-Orient en Somalie.

30. La Conférence insiste pour que le développement de l'élevage dans la région reçoive plus d'attention. Ceci aiderait à améliorer non seulement les régines alimentaires, mais aussi les possibilités d'exportation et fournirait la base de diverses agro-industries. A cet égard, la Conférence prend note des problèmes qu'il faudra résoudre sur le plan des approvisionnements en fourrage et en eau et sur celui de la santé animale.

31. La Conférence s'est également rendu compte que le travail de l'Institut pour la santé animale au Proche-Orient devrait s'accompagner d'un effort d'amélioration analogue dans le domaine de l'élevage et de la production animale. Considérant l'accroissement rapide de la demande régionale de viande, d'oeufs et de lait, comme il ressort de l'étude sous-régionale consacrée au Proche-Orient dans le cadre du Plan indicatif mondial, la Conférence invite instamment les Gouvernements à :

(a) envoyer des représentants de niveau élevé à la première réunion du Groupe de travail de la production animale au Proche-Orient, qui doit se tenir sous peu;

(b) accorder une haute priorité à des projets de recherche, de formation et autres en matière de zootechnie (y compris l'aviculture), projets qui seraient susceptibles d'être soumis au PNUD/FS afin d'obtenir son assistance et qui, au total, constitueraient l'Institut pour la production animale au Proche-Orient.

Elle invite le Directeur général de la FAO à fournir toute l'aide possible pour la réalisation de ces objectifs.

32. Récapitulant les efforts nécessaires pour relever la production agricole dans son ensemble, la Conférence observe que la recherche est la base indispensable de tout programme de développement stable. Consciente du fait que des organisations de recherche efficaces et solides sont une nécessité dans de nombreux pays de la région, elle invite les Etats Membres à accorder la plus grande attention au renforcement et à la stabilisation de leurs organismes de recherche, de manière à leur donner plus de souplesse et à élargir leur champ d'activité. En outre, elle souscrit aux recommandations de la première réunion sur l'organisation de la recherche agricole qui a eu lieu eu Liban en 1961.

33. Pour promouvoir l'échange d'expérience concernant les techniques agricoles améliorées, il a été suggéré d'établir un rapport semestriel qui confronterait les problèmes rencontrés et les résultats obtenus dans des zones comparables, situées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région.

34. La Conférence demande que l'on utilise davantage les conférences internationales comme moyen de promouvoir la coopération internationale en ce qui concerne les principales cultures et les grands problèmes agricoles.

35. La Conférence se félicite de l'initiative qua prise le Directeur général pour améliorer la disponibilité de biens de production agricole et, à cet égard, elle appuie sa proposition de mise sur pied d'un Programme d'aide matérielle à la production alimentaire. Elle formule l'espoir que l'étude dont la question doit faire l'objet se fera rapidement et que la mise en oeuvre du programme pourra commencer à bref délai. **Certaines délégations ont cependant vivement insisté pour que l'attention accordée aux biens de production agricole ne fasse pas négliger les efforts orientés vers une action globale intégrée et ils ont souligné que les programmes tendant à accroître la disponibilité de ces biens devraient passer pas une phase expérimentale préalable.**

36. Un problème-clé du développement agricole régional est la disponibilité des moyens financiers et de personnel qualifié. La Conférence reconnaît l'importance du Programme d'aide matérielle à la production alimentaire, pour atténuer la pression que subissent les faibles ressources en devises des pays en voie de développement du fait qu'ils doivent répondre à une demande rapidement croissante de biens de production agricole. Il a été suggéré d'élargir l'élément multilatéral du programme et d'assouplir les critères régissant l'octroi de l'assistance. L'accent a été mis sur la nécessité d'une coopération financière entre les pays de la région, ainsi que d'une coopération dans les domaines de la formation professionnelle et de la recherche.

37. La Conférence se félicite également des autres initiatives qu'a récemment prises la FAO dans le domaine de l'action conjointe notamment le Programme de coopération FAO/Industrie et le Programme FAO/BIRD, afin de promouvoir et de financer le développement. Elle demande instamment que le dernier de ces deux programmes accorde une attention et une place accrues aux besoins des pays du Proche-Orient. Elle exprime l'espoir que les négociations qui se déroulent actuellement entre la FAO et les Banques africaine et asiatique de développement aboutiront à stimuler les investissements affectés au développement agricole dans la région. La Conférence se félicite de l'aide apportée à cet égard par le Fonds du Koweit pour le développement des économies arabes.

38. A la lumière des renseignements qu'a fournis le Directeur du Programme FAO/BIRD, il a été demandé que l'on donne plus de publicité au Programme parmi les pays en voie de développement et que l'on présente aux Etats Membres des rapports sur son déroulement. Il a été demandé en outre que l'on mette à la disposition des Etats Membres le modèle établi par le Programme pour l'établissement des projets, qui leur servirait de guide. En ce qui concerne les rapports entre le Programme et les divisions intéressées de la FAO et la Division agricole de la BIRD, le Directeur général a assuré la Conférence qu'il n'y avait pas de chevauchement entre le Programme et les divisions techniques de la FAO. Des questions ont également été posées sur les missions que le Programme envoie dans les pays et sur la façon dont elles sont décidées. Le Directeur du Programme a répondu que la décision était prise à l'initiative des pays intéressés, de la BIRD et du Programme. La Conférence s'inquiète de la lenteur avec laquelle cette entreprise se développe au Proche-Orient et elle demande qu'il soit activé dans cette région.

39. Pour ce qui est des questions d'organisation, on a mentionné l'opportunité de renforcer la structure régionale afin d'instaurer un meilleur équilibre entre le Siège et le Bureau régional et d'accroître les possibilités d'échange entre le personnel de l'un et de l'autre. On a aussi mentionné la nécessité de normaliser

davantage les fonctions des Bureaux régionaux de la FAO en ce qui concerne l'identification et l'exécution des projets de développement. La Conférence souligne aussi l'importance que revêtent pour les activités des bureaux régionaux la qualité des fonctionnaires qui y sont affectés et la durée de leur affectation. Elle préconise vivement le recrutement de fonctionnaires et de techniciens hautement qualifiés, plutôt que de généralistes, notamment au niveau des divisions du Siège.

40. Il a été rappelé que la Conférence de la FAO, à sa troizième session, avait accordé une grande importance au renforcement des activités de l'Organisation dans le domaine de l'information agricole. On a souligné le rôle du service d'information de la FAO lorsqu'il s'agit d'aider les pays en voie de développement à mettre sur pied des services d'information agricole bien organisés et efficaces. D'autres questions ont été évoquées, à savoir : la possibilité d'offrir au personnel sur le terrain des "cours de recyclage" périodiques; la nécessité d'accroître les crédits destinés aux voyages et de prévoir de plus longues visites dans les pays; enfin, la nécessité d'une meilleure coordination entre les experts sur le terrain et le personnel technique détaché dans la région. La Conférence demande que ces questions soient portées à l'attention de l'équipe d'experts qui examine la structure générale de l'Organisation.

41. La Conférence reconnaissant qu'il importe de coordonner tous les projets de développement, invite les gouvernements des Etats Membres à se préocuper de la nécessité d'assurer cette coordination entre les différents programmes d'aide, afin d'arriver à un schéma d'action intégrée qui soit en harmonie avec leurs plans de développement économique et social.

42. La Conférence, considérant la faible participation aux réunions techniques régionales, invite les gouvernements à envisager des mesures pour améliorer cette participation. D'autre part, elle demande à la FAO de prendre des dispositions pour réduire au strict nécessaire le nombre des réunions et d'envisager de prendre à sa charge la participation d'au moins un représentant de chacun des pays directement intéressés par les problèmes qui doivent être étudiés.

43. La Conférence note qu'elle n'a pas eu l'occasion d'examiner convenablement les activités et conclusions des commissions et comités régionaux de la FAO. Elle a étudié le rapport pertinent du Secrétariat (document NERC 67/3 Add.) et observé que les problèmes en cause n'y sont pas traités de façon satisfaisante. Elle s'inquiète en outre de la multiplicité des organismes régionaux, en particulier ceux qui s'occupent du criquet pèlerin, et elle demande que les organes statutaires et autres s'occupant de la région du Proche-Orient fassent l'objet d'une étude exhaustive qui lui sera soumise à sa prochaine session.

44. La Conférence demande instamment que les futures conférences régionales soient réorganisées de façon que des commissions techniques et groupes d'experts régionaux puissent se réunir immédiatement avant sa propre session pour définir les besoins et les priorités dans chaque domaine technique. Afin que les discussions des conférences régionales offrent plus d'utilité pour les Etats Membres, la présente Conférence propose qu'à l'avenir leur ordre du jour soit établi de manière à mettre en relief les aspects précis, de la production agricole et contiennent à titre de questions particulières, les sujets suivants : production végétale; protection des cultures; enquêtes pédologiques et fertilité des sols; mécanisation; disponibilité de facteurs de production agricole et mesures tendant à l'accroître; production et santé animales; sources extérieures de financement des projets de développement agricole; mise en oeuvre du programme PEAT; recherche agricole, etc., questions qui se retrouveraient à l'ordre du jour de la Conférence de la FAO.

Plan indicatif mondial

45. La Conférence s'accorde à reconnaître l'utilité du Plan indicatif mondial qui fournira aux gouvernements un cadre dans lequel formuler leur politique agricole eu égard au contexte régional et mondial. La Conférence exprime sa satisfaction de l'étude provisoire sur le Proche-Orient et note qu'elle sera révisée compte tenu des observations des gouvernements des Etats Membres auxquels elle a été communiquée. Les limites dues à l'insuffisance des données statistiques et autres ont été reconnues. L'étude elle-même peut inciter les gouvernements à fournir des données supplémentaires. On a signalé la nécessité d'adopter une période de référence plus récente, que celle qui est utilisée dans cette étude.

46. La délégation de la R.A.U. a déclaré que la FAO devait considérer le plan comme un projet plutôt qu'une unité structurelle, que les présentes fonctions des Divisions intéressées ne devaient pas en pâtir et qu'aucun double emploi n'en devait résulter.

47. La Conférence souligne qu'il faudrait prévoir davantage de visites d'experts dans les pays pour la préparations des études sous-régionales et consulter plus fréquemment les pays à propos du projet de plan.

48. La Conférence note que l'étude sur le Proche-Orient accorde relativement peu d'attention aux pêches, mais il lui a été indiqué qu'une étude détaillée des ressources des pêches avait été effectuée à part. La Conférence demande que cette étude soit également distribuée aux gouvernements des Etats Membres, pour qu'ils puissent la commenter.

49. La Conférence a pris note du rapport de la session conjointe des Commissions de la planification agricole et des statistiques agricoles pour le Proche-Orient. A ce propos, les délégués ont fait observer que certains pays n'avaient pas été inclus dans l'étude sur le Proche-Orient. La Conférence souligne que le champ géographique de l'étude doit correspondre à celui de la région et elle est arrivée à la conclusion suivante :

> "Observant que certains pays de la région ne sont pas compris dans l'étude du Plan indicatif sur le Proche-Orient, la huitième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient tient à préciser que tous les pays de la région doivent être inclus dans l'étude et que la version révisée de celle-ci doit être modifiée dans ce sens."

50. Commentant cette conclusion, le Directeur général à souligné que le Plan indicatif se trouvait actuellement dans une phase évolutive, durant laquelle le travail nécessitait la plus grande souplesse et ne devait pas obligatoirement s'organiser suivant la composition des régions, entités conçues strictement pour faciliter la desserte des pays qui les composent. Il a assuré la Conférence que nul n'avait jamais envisagé que le PIM puisse modifier ou compromettre la structure régionale. Le groupement des pays aux fins de la préparation du plan est un artifice de travail, fondé sur les aspects écologiques de telle ou telle zone de production. C'est au stade de la mise en oeuvre des conclusions du Plan que la structure des régions en pays prendra tout son sens. La présentation définitive du Plan et des études qui en constitueront la base tiendra pleinement compte de cet aspect.

Utilisation de la langue arabe

51. Quant à la proposition tendant à ce que la langue arabe soit désormais utilisée dans les conférences régionales et techniques de la FAO, la Conférence observe qu'à sa quatorzième session, récemment tenue, la Conférence générale de l'UNESCO a décidé que l'arabe serait dorénavant langue d'interprétation durant les travaux de la Commission administrative et de la Commission du programme et que les principaux documents de l'UNESCO seraient traduits dans cette langue. La Conférence de l'UNESCO a en outre invité le Directeur général à prendre les mesures voulues pour mettre en oeuvre cette décision à compter de sa quinzième session, en utilisant les ressources extra-budgétaires qu'il pourrait se procurer à cette fin. Le Directeur général a été également invité à ajouter au projet de programme et budget pour 1969-70 les crédits qu'exige la prestation des mêmes services pour la seizième session de la Conférence générale. Enfin la Conférence de l'UNESCO a prié le Directeur général d'étudier les mesures échelonnées nécessaires pour mettre la langue arabe sur le même pied que les quatre autres langues de travail.

52. La Conférence régionale prend note en outre que l'organe directeur de l'OIT a décidé lors de sa cent-soixante-septième session tenue le 19 novembre 1966, que l'interprétation à partir de l'arabe et vers cette langue devrait à l'avenir être assurée durant les séances plénières des sessions de la Conférence internationale du travail.

53. La délégation de la R.A.U. a proposé que l'adoption de la langue arabe pour les travaux des organes de la FAO se fasse en trois étapes. Elle serait d'abord limitée à l'interprétation, puis étendue à la traduction des principaux documents et publications de la FAO. Enfin, l'arabe serait adopté comme langue de travail. Le Directeur général a déclaré qu'il s'associait pleinement à cette proposition et qu'il s'en félicitait. Expliquant la teneur de la note d'information présentée à propos de cette question, il a indiqué qu'à son sens, la proposition de la R.A.U. n'avait pas plaidé assez vigoureusement l'adoption de l'arabe comme langue de travail de la FAO.

54. Tous les pays arabes, ainsi que le Pakistan et la Somalie, ont fortement soutenu la proposition. Celle-ci a également trouvé l'appui de la délégation de l'Iran, qui a toutefois demandé si l'on envisagerait les mêmes possibilités pour les pays de la région dont la langue n'est pas l'arabe et qui s'est réservée le droit de proposer l'emploi du persan comme nouvelle langue de travail pour la région, le cas échéant. Le délégué de la France a approuvé la proposition initiale d'employer l'arabe lors des conférences régionales et techniques mais, faute d'instructions, il a réservé l'attitude de son gouvernement quant à l'utilisation plus large qui est maintenant proposée. Le délégué du Royaume-Uni a également réservé l'attitude de son Gouvernement, dans l'attente que la Conférence générale ait été saisie de la question.

55. La Conférence a adopté la résolution ci-après :

La Conférence,

Considérant la mission civilisatrice et culturelle de la langue arabe et sa contribution à la diffusion des connaissances dans de nombreux domaines du savoir, et notamment l'agriculture;

Considérant que l'arabe est la langue nationale de plus de 130 millions d'hommes appartenant à 13 Etats Membres de l'Organisation, dont l'économie repose en grande partie sur l'agriculture;

Consciente des avantages que comporterait à la fois pour ces pays et pour l'Organisation l'emploi de l'arabe durant les délibérations de la Conférence de la FAO, ainsi que durant celles de sa Conférence régionale et de ses conférences techniques pour le Proche-Orient.

Invite le Directeur général à soumettre à la quatorzième session de la Conférence de la FAO la question de l'adoption de l'arabe comme langue d'interprétation dans cette Conférence et dans les conférences régionales et techniques pour le Proche-Orient, à compter de la neuvième Conférence régionale et de la quinzième session de la Conférence de la FAO; et

Prie le Directeur général d'étudier par la suite les mesures nécessaires pour faire traduire en arabe les principaux documents et publications de l'Organisation et d'accorder graduellement à l'arabe le même statut que celui dont jouissent les langues de travail de l'Organisation.

## PRINCIPALES QUESTIONS DE POLITIQUES INTERESSANT LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DE LA REGION

### Programme Alimentaire Mondial

56. La Conférence a souligné le rôle de l'aide alimentaire dans le financement du développement et en particulier celui du secteur agricole, notamment pour mettre au service de la production alimentaire la main-d'oeuvre inutilisée et insuffisamment qualifiée et pour former des travailleurs et des techniciens spécialisés. Elle exprime sa satisfaction de ce qu'a fait le PAM pour aider les pays de la région à exécuter des plans de développement économique et social et à atténuer les souffrances résultant des situations de crise. Le délégué du Pakistan en particulier a signalé les difficultés alimentaires qu'a provoquées dans son pays une sécheresse persistante. Il a exprimé sa gratitude pour la livraison de 15 000 tonnes de blé récemment effectuée par le PAM à titre de secours d'urgence, ainsi que pour l'envoi d'une mission spéciale au Pakistan pour y étudier la nécessité d'une aide ultérieure.

57. La Conférence note avec satisfaction que le Programme a été efficacement administré et qu'il a été reconduit pour une période indéterminée qui durera aussi longtemps que l'aide alimentaire multilatérale sera considérée comme possible et souhaitable.

58. On a fait valoir que, pour avoir le maximum d'impact, l'aide alimentaire doit être associée, aussi souvent que possible, aux autres types d'assistance, celle par exemple que fournissent le PNUD (FS), la BIRD et les Banques africaine et asiatique de développement. L'aide du PAM pourrait utilement servir à couvrir en partie la contribution des gouvernements à ces projets conjoints.

59. La Conférence note la complémentarité existant entre l'aide alimentaire et les autres facteurs de production dans le domaine du développement agricole.

60. La Conférence souligne l'importance des projets dans les domaines ci-après: conservation des sols, reboisement, restauration des terres et colonisation agraire, irrigation et drainage, élevage et aménagement des parcours, et amélioration des communications rurales et développement communautaire. Notant le succès de l'aide alimentaire fournie au titre de tels projets dans la région, elle recommande d'utiliser au maximum cette source d'assistance, en particulier dans le cas de projets à fort coefficient de main-d'oeuvre ou de projets d'auto-assistance. Elle se félicite de la façon dont le PAM a donné suite jusqu'à présent aux demandes de projets et exprime l'espoir que la même célérité continuera de se manifester.

61. La Conférence s'est inquiétée du déficit des ressources du Programme, auquel l'Assemblée générale des Nations Unies et la Conférence de la FAO ont assigné comme objectif 275 millions de dollars, pour la période de contribution 1966-68. Elle invite instamment les gouvernements des Etats Membres, en particulier ceux des pays développés, à accroître ou leur contribution ou à fournir des contributions supplémentaires. On a souligné combien il importe que les pays riches se partagent la charge financière d'une production alimentaire réalisée délibérément aux fins de l'aide, étant donné la rapide contraction des réserves mondiales de vivres. L'observateur des Etats-Unis a informé la Conférence de l'importance que son gouvernement attache à l'aide alimentaire multilatérale et à la libération de sa politique de production alimentaire, ainsi que de sa promesse de contribution au Programme pour 1966-68 à dater du 1er octobre 1966.

62. La Conférence note que l'aide du PAM doit demeurer liée à des projets de développement précis permettant de mettre la main-d'oeuvre non employée et sous-employée au service des efforts de développement des pays de la région. Dans le choix des projets devant bénéficier de l'aide alimentaire, il faut accorder une attention spéciale à ceux qui stimulent la production vivrière. Il faut continuer de veiller à ne pas perturber les marchés normaux des pays importateurs de produits alimentaires, ni à décourager la production intérieure.

63. La Conférence souscrit aux critères ou directives formulés par le Comité intergouvernemental du PAM à sa neuvième session, en ce qui concerne le choix des projets devant bénéficier de l'aide du PAM. Bien qu'on ait généralement reconnu qu'il était opportun de concentrer les efforts sur de grands projets, i n'en reste pas moins que les petits projets peuvent avoir une importance et des efforts très appréciables et doivent donc recevoir l'attention qu'ils méritent.

64. La Conférence souligne la nécessité de tenir dûment compte des habitudes alimentaires et des besoins nutritionnels locaux, en choisissant les produits alimentaires destinés à tel ou tel projet.

65. Il a été suggéré d'envisager aussi la possibilité d'obtenir, par l'entremise de banques internationales ou régionales ou encore auprès du gouvernement intéressé, une aide alimentaire à crédit qui servirait à faire face à des situations d'urgence et qui serait remboursée en nature par le pays bénéciaire, restituant soit le même produit, soit des produits autres.

66. La Conférence souligne que les pays bénéficiaires doivent assurer efficacement la réception, l'entreposage, le transport et la distribution des produits reçus au titre de l'aide alimentaire. Elle suggère aussi la création d'offices nationaux centraux pour coordonner les services gouvernementaux qui s'occupent de l'aide alimentaire. D'ailleurs, certains pays de la région ont déjà créé des organismes de ce genre.

## Commerce et développement

### Principaux problèmes de commerce international des produits

67. La Conférence a examiné sous ses principaux aspects la situation et les perspectives du commerce international des produits agricoles, ainsi que leurs implications pour l'avenir des échanges et du développement économique des pays de la région.

68. L'écart croissant entre la lente progression des exportations des pays en voie de développement et l'augmentation rapide de leurs besoins d'importation est source d'inquiétude. Cette situation est aggravée par l'évolution défavorable des termes de l'échange et par la concurrence grandissante des produits synthétiques. La Conférence note également avec préoccupation qu'à l'avenir, d'après les projections du Secrétariat, la valeur des exportations agricoles devrait progresser à un rythme plus lent encore.

69. La Conférence réaffirme qu'il est urgent d'améliorer les recettes d'exportation des pays en voie de développement, mais elle se rend compte en même temps que le problème général des pénuries de devises ne saurait être résolu sur le seul plan du commerce des produits agricoles. L'expansion de ce commerce et les négociations internationales qui s'y rapportent doivent s'inscrire dans un cadre englobant tous les types d'échanges. Néanmoins, la Conférence souligne la nécessité de modifier l'organisation des marchés mondiaux des produits agricoles et elle s'est dite intéressée par l'évolution que marque actuellement l'attitude internationale en matière d'accords sur les produits individuels.

70. La Conférence observe avec préoccupation que depuis quelques années, les importations régionales, même celles de produits agricoles, augmentent très rapidement. A l'avenir, l'accroissement démographique et l'amélioration des revenus individuels renforceront considérablement la demande interieure et, pour la satisfaire, il faudra peut-être soit réduire les exportations, soit développer les importations. Dans l'un et l'autre cas, la balance du commerce extérieur en souffrira et la Conférence estime donc qu'il faut accorder une haute priorité au relèvement de la production agricole régionale, en particulier celle de céréales et de produits de l'élevage. On a souligné l'utilité du Plan indicatif mondial, qui fournira un cadre mondial dans lequel pourront être formulées les politiques nationales de production et de commerce.

71. Divers délégués ont souligné que les pays importateurs développés devraient faciliter l'accès à leurs marchés en atténuant ou en supprimant les obstacles à l'importation. Il a été signalé que ces obstacles tendent à être plus considérables pour les produits traités que pour les produits bruts et que cela constitue une difficulté particulière pour les pays en voie de developpement. Il a été reconnu que les problèmes résultant de la concurrence des produits synthétiques étaient extrêmement complexes. On a fait valoir qu'il existait de nombreux moyens de réduire l'avantage dont jouissent les produits en question (abaisser le prix de revient des produits naturels, atténuer les fluctations de leurs prix, améliorer leur qualité et effectuer des recherches concernant leur utilisation).

72. La Conférence a manifesté un vif intérêt pour les projections préparées par le Secrétariat, d'où il ressort que c'est probablement dans les pays en voie de développement que la demande de nombreux produits agricoles progressera le plus rapidement et que la nécessité d'y répondre suscitera vraisemblablement d'importantes occasions d'échanges intra-régionaux et inter-régionaux entre pays en voie de développement, en plus de l'accroissement de production que nécessitera la consommation intérieure. Les délégués soulignent qu'il importe de développer les échanges intra-régionaux et ils ont signalé les diverses possibilités qui s'offrent à cet égard. La Conférence se rend néanmoins compte que l'intensification des échanges entre pays en voie de développement suppose souvent de nouveaux circuits commerciaux, de nouveaux moyens de transport et de nouvelles méthodes de financement, ainsi que la solution des problèmes de contrôle sanitaire et qualitatif.

73. La Conférence invite la FAO à aider les gouvernements des Etats Membres dans leurs efforts tendant à intensifier les échanges tant dans la région du Proche-Orient elle-même qu'entre celle-ci et d'autres régions en voie de développement. On a signalé qu'à la session conjointe récemment tenue par les Commissions de la planification et des statistiques agricoles au Proche-Orient, il avait été recommandé de renforcer la coopération économique régionale, mais qu'il restait à élaborer les détails. On a également fait observer que tant le Marché commun arabe que l'Organisation régionale de coopération et de développement fournissent déjà la base institutionnelle d'une expansion du commerce intra-régional. La Conférence note que la FAO se préoccupe de plus en plus des problèmes de commerce inter-régional et intra-régional et qu'elle s'emploie déjà à préparer une matrice générale des courants d'échanges, laquelle fournira un cadre dont il y a grand besoin pour discerner les structures actuelles du commerce et les possibilités de les élargir à l'intérieur de la région. Il a été suggéré que la FAO envisage la création d'instance spéciale, chargée d'étudier les moyens de resserrer la coopération régionale en matière de commerce des produits agricoles.

Organisation des marchés et services gouvernementaux

74. La Conférence a discuté la question des moyens de commercialisation de la région. Elle a noté qu'eu égard à l'augmentation prévue de la production agricole et de la consommation, la capacité actuelle des principales installations de commercialisation devra être considérablement accrue. Certains pays exécutent déjà de vastes programmes de construction de silos à céréales ou d'entrepôts frigorifiques. Pour quelques pays de la région, on a jugé que les estimations du Secrétariat concernant les investissements nécessaires pour améliorer les moyens de commercialisation étaient plutôt prudentes.

75. La Conférence se félicite de l'aide fournie par la FAO à propos des études et enquêtes nécessaires, mais elle souligne vivement qu'il faut donner suite à ces activités en formulant des propositions concrètes d'investissement. Le secteur privé continuera de jouer un rôle important dans le financement de certains types d'installations. En ce qui concerne toutefois les grands programmes de construction, ce sont essentiellement les gouvernements qui devront continuer à assurer les capitaux considérables nécessaires, lesquels devront provenir de sources extérieures. Aussi, la Conférence invite-t-elle instamment les gouvernements à déterminer les besoins d'investissement liés à la construction d'installations de commercialisation, en vue d'en informer des organismes d'assistance comme le FSNU ou la BIRD.

76. Les délégués sont convenus que la création d'organismes satisfaisants de commercialisation et les mesures en faveur d'institutions dynamiques et bien administrées doivent être partie intégrante des programmes gouvernementaux de développement. On a cité l'exemple de dispositions législatives récentes instituant des offices de commercialisation ou organismes analogues.

77. La Conférence note que des coopératives convenablement gérées peuvent beaucoup aider à améliorer la situation des agriculteurs. Le cas a été évoqué de coopératives de commercialisation à affiliation obligatoire créées dans des zones de réforme agraire.

78. Des prix stables et rémunérateurs constituent le meilleur stimulant pour la production. Lorsque les pays sont fortement tributaires de leurs exportations sur des marchés très disputés, l'application intégrale de ces politiques de prix pour certains produits leur suscite des difficultés qui ont été soulignées.

79. La Conférence estime que les qualités et les normes de classement sont à la base même de la commercialisation. La nécessité d'adopter des qualités et des classes normalisées sur le plan régional a été soulignée. Il a été suggéré que les pays étudient les systèmes efficaces de classement qui existent déjà dans la région et qu'ils en tirent profit. La Conférence souligne que la FAO et les gouvernements des Etats Membres devraient accorder une haute priorité à l'institution de système de classement normalisés, particulièrement pour les principaux produits périssables de la région. Son attention a été appelée sur les travaux que les groupes FAO de produits consacrent au problème du classement par qualité de denrées comme les agrumes, les bananes, etc.; or, les questions de classement par qualité et de mise au point de normes commerciales uniformes sont au nombre des sujets examinés lors des réunions de ces groupes, dont peuvent faire partie tous les pays intéressés.

80. La grande importance des services d'information sur les marchés a été soulignée. Dans plusieurs pays, de tels services fonctionnent ou vont bientôt fonctionner et la Conférence estime venu le moment de concevoir un système intra-régional d'échange d'inforamtions. Elle invite la FAO à poursuivre ses efforts pour promouvoir l'institution de services d'information sur les marchés. La nécessité d'un point central de rassemblement et de diffusion de ces informations a été discutée et l'on a souligné le rôle que pourrait jouer à cet égard le Bureau régional pour le Proche-Orient.

81. La Conférence souligne la nécessité de créer des départements de la commercialisation, rattachés de préférence au Ministère de l'agriculture. Etant donné la pénurie de personnel qualifié en matière de commercialisation, ces départements auraient notamment à se charger d'activités de formation et de recherche tendant à améliorer la commercialisation. La Conférence a pris note de la bonne marche des projets PNUD (FS) qui ont trait à l'amélioration de la commercialisation dans la région. Elle recommande que les pays s'attachent plus vigoureusement à établir ou à renforcer des départements de ce genre en inscrivant dans leur budget national des crédits suffisants. Elle accueille avec satisfaction l'intention de la FAO de mettre sur pied en 1968 un Centre régional sur l'organisation, les programmes et les méthodes de commercialisation.

82. La nécessité d'intensifier la coopération régionale a été discutée. Un certain appui s'est manifesté en faveur de la recommandation par laquelle la Conférence régionale convoquée par la FAO au Proche-Orient sur la commercialisation et la réfrigération des produits périssables préconise la création d'une organisation conjointe ou commune de commercialisation dans cette région, pour assurer la manutention, le transport et la réfrigération des denrées périssables. Certains délégués se sont toutefois demandés si la création d'une telle organisation à l'heure actuelle ne serait pas prématurée.

83. La Conférence a été unanime à appuyer la recommandation de la réunion susmentionnée, tendant à instituer une Commission de la commercialisation agricole au Proche-Orient, qui aurait pour tâche de déterminer les investissements nécessaires à l'aménagement d'installations de commercialisation, d'examiner et d'évaluer les problèmes régionaux de commercialisation et de formuler des solutions à ces problèmes.

Agriculture et développement industriel

84. La Conférence, qui a maintes fois insisté sur le rôle essentiel de l'agriculture comme base du développement économique régional, souligne l'importance que revêt par conséquent l'étroite interdépendance existant entre la production agricole et un développement industriel fondé sur l'emploi de matières premières agricoles tant alimentaires que non alimentaires. Elle invite instamment les gouvernements à accorder une attention particulière à cette relation, spécialement aux premiers stades de l'industrialisation de la région et elle souligne l'effet qu'exerce le versement aux agriculteurs de meilleurs prix pour les produits qu'ils fournissent aux agro-industries.

85. Elle souligne les nombreux problèmes qu'il faudra résoudre pour améliorer cette relation : capital, techniciens et cadres; approvisionnement régulier en matières premières peu coûteuses et de bonne qualité; débouchés satisfaisants aussi bien dans le pays qu'à l'extérieur. Elle invite instamment la FAO à fournir son assistance dans ce domaine en effectuant des études de préinvestissement et en aidant à installer des usines pilotes destinées à la recherche et à l'expérimentation, à la démonstration, à la vulgarisation et à la formation des techniciens et des cadres dont il y a de plus en plus besoin.

86. A cet égard, la Conférence souligne qu'il importe de veiller à établir, dans le système des Nations Unies, une claire division des responsabilités entre la FAO et l'ONUDI, pour ce qui concerne le développement industriel basé sur les matières premières agricoles. On a souligné également la nécessité de la coordination entre la FAO et le FISE, en matière de mise au point d'aliments riches en protéines.

87. La FAO a été invitée à fournir des orientations pour l'implantation d'industries fabriquant des engrais des pesticides, des machines et autres facteurs de production agricole. Dans ce domaine et dans celui de la formation, la nécessité d'une aide de la part des pays développés a également été soulignée.

88. L'accent a été mis sur l'utilité d'un échange intra-régional d'expérience en matière de développement des agro-industries, ainsi que sur l'opportunité d'une coordination et d'une coopération au niveau régional concernant la recherche, la formation technique et la planification.

89. Le rôle de la Commission FAO/OMS du Codex Alimentarius a été évoqué à propos des normes de traitement des produits alimentaires. Il a été rappelé aux gouvernements qu'il existe une Commission du Codex Alimentarius, dont peuvent faire partie tous les Etats appartenant aux deux organisations sous les auspices desquelles a été créée cette Commission.

90. La place particulière qu'il faut accorder aux produits riches en protéines dans le traitement industriel des denrées alimentaires a été soulignée. On a noté que la région pourrait disposer en abondance de matières premières à haute teneur protéique, telles que produits de l'élevage et de la pêche, légumineuses alimentaires, tourteaux d'oléagineux et probablement, à un stade ultérieur, protéines dérivées du pétrole. Ces ressources permettraient d'améliorer l'alimentation animale et l'alimentation de l'enfance en bénéficierait également.

91. La Conférence demande à la FAO de fournir son aide pour l'exécution d'études de préinvestissement, d'études de viabilité et de plans d'ensemble concernant la production et l'utilisation de ressources forestières destinées aux industries de la pâte et du papier, du bois et des panneaux dérivés du bois. A cet égard, elle souscrit aux recommandations de la Conférence de Koweit sur le développement industriel des pays arabes, qui s'est tenue en mars 1966.

## Aménagement et utilisation rationnelle des ressources des pêches, eu égard notamment aux problèmes d'exploitation en commun

92. La Conférence a examiné la situation actuelle des pêches dans la région, les mesures en cours d'adoption et les problèmes que pose le développement ultérieur de ce secteur. Elle reconnaît l'importance des pêches comme moyen de remédier à la pénurie de terres arables. Elle souligne l'importance du rôle potentiel des pêches, qui en effet offrent une source facilement accessible de protéines de haute qualité et peuvent contribuer au progrès économique et social des pays du Proche-Orient de plusieurs manières : par leur propre développement, par celui des diverses industries qui s'y rattachent et en aidant à réduire les importations, à accroître les exportations et à améliorer le commerce intra-régional. En ce qui concerne particulièrement ce dernier aspect, la Conférence souligne combien il importe d'améliorer les systèmes de commercialisation et de distribution, compte dûment tenu au préalable de tous les facteurs affectant l'exploitation des ressources. Elle souligne aussi la nécessité de prévoir l'infrastructure et les services administratifs indispensables pour planifier et réaliser le développement des pêches. Elle a reconnu que l'efficacité de ce développement souffrait de l'insuffisance des moyens financiers, du personnel, des circuits commerciaux et des communications. On a fait valoir que les nouveaux investissements dans le domaine des pêches doivent reposer sur une bonne connaissance des ressources à exploiter ainsi que des types et du volume des équipements et installations nécessaires pour assurer la préservation et le traitement convenables des produits, et sur des estimations réalistes de l'ampleur et de la stabilité des débouchés.

93. La Conférence reconnaît le caractère de bien collectif que revêtent les ressources des eaux maritimes et intérieures de la région et le devoir de tous les pays que lie un intérêt commun de contribuer aux études tendant à évaluer les peuplements et l'impact exercé sur eux par leur exploitation. Il a été souligné qu'il importe de participer aux accords internationaux destinés à assurer la conservation des ressources sur une base scientifique. Une exigence essentielle à cet égard est d'améliorer et de contrôler les statistiques concernant les prises et l'effort de pêche, ainsi que les statistiques biologiques correspondantes, en se fondant sur des définitions et normes que proposerait la FAO. Les initiatives prises par le Département des pêches de la FAO, par le Comité des pêches et ses organes subsidiaires et par le Comité consultatif de la recherche sur les ressources marines à propos de ces questions, particulièrement pour ce qui concerne l'utilisation rationnelle des ressources des pêches de l'Océan Indien, illustre le type d'action vigoureuse que l'on pourrait développer encore en renforçant les activités halieutiques de la FAO dans la région. En même temps il faudrait dûment se préoccuper d'aider les pays à exploiter plus intensément des ressources qui demeurent relativement inutilisées.

94. La Conférence a mis tout particulièrement l'accent sur les possibilités de développer les pêches en eaux intérieures, telles que cours d'eau, lacs et retenues existant dans la région. On a évoqué à cet égard la nécessité d'étudier les avantages relatifs de l'utilisation de l'eau aux fins de la pêche et en agriculture, ainsi que l'économie de la pisciculture.

95. La Conférence souligne que l'effort de formation des pêcheurs doit être considérablement accru. L'aide que fournit la FAO pour la formation de moniteurs de pêche ainsi que de chercheurs et de techniciens dans des centres d'instruction et des séminaires devrait être complétée par la création, avec l'aide de la FAO, d'établissements régionaux de formation dotés de bateaux-écoles convenables. De la sorte, la FAO pourrait aider directement les pays à former des patrons-pêcheurs, du personnel de machine et de pont et autres éléments qualifiés nécessaires pour exécuter les plans de développement qui comportent l'utilisation de bateaux à moteur, d'engins et d'équipement modernes et d'installation terrestres correspondantes. Pour réaliser un tel programme, la Conférence a jugé particulièrement urgente la formation d'enseignants.

96. La Conférence souligne la nécessité d'intensifier l'effort de recherche dans le domaine des pêches maritimes et intérieures, attire l'attention sur les économies que permet une action conjointe des pays et demande l'aide de la FAO pour atteindre ces objectifs. On a particulièrement insisté sur l'évaluation des stocks de poissons importants, notamment les thons et espèces apparentées de l'Océan Indien, et sur l'étude de leur dynamique et de leur répartition géographique. Un parallèle a été fait entre ces recherches sur les ressources halieutiques et celles qui concernent la faune sauvage. On a mentionné les effets négatifs du haut-barrage d'Assouan sur la pêche de certaines espèces de poisson dans les eaux de la Méditerranée avoisinant les Bouches du Nil et la nécessité d'étudier l'impact qu'exerce sur le milieu écologique ces modifications dues à l'homme. Il faut espérer que les informations recueillies dans le cadre du projet PNUD/FS relatif au Lac Nasser apporteront des enseignements utiles pour le développement des pêches dans les autres lacs artificiels du même genre créés dans la région. La modification de la salinité de certains lacs et ses effets nocifs sur les stocks de poisson constituent un autre sujet de recherche.

97. La FAO a été instamment priée d'aider les Etats Membres à obtenir du PNUD, du Programme FAO/BIRD et d'autres sources l'assistance nécessaire pour exécuter ces activités essentielles, de faciliter le développement de leurs programmes de recherche et leurs projets pilotes et de fournir les biens d'équipement nécessaires à l'intensification ultérieure de leur effort de pêche, ainsi qu'à la conservation et à l'utilisation convenables des prises.

98. La Conférence note que la FAO et l'UNESCO ont des responsabilités complémentaires en ce qui concerne l'étude des eaux maritimes et intérieures et elle exprime l'espoir que leurs efforts respectifs sont coordonnés de façon à éviter les doubles emplois.

99. L'attention a été également appelée sur le problème de la lutte contre la jacinthe d'eau et sur les dommages que la prolifération de cette plante fait subir aux pêches intérieures de la région.

100. La Conférence prend note des recommandations formulées par la Conférence technique FAO des représentants des pêches des pays du Proche-Orient, qui s'est tenue au Koweit en octobre 1966 et elle y souscrit.

## Dry farming dans les zones à faibles pluviométrie

101. La Conférence a été unanime à reconnaître qu'il fallait accorder une haute priorité à l'amélioration du dry farming dans les zones non irriguées du Proche-Orient.

102. Elle note qu'il reste beaucoup à faire pour résoudre les nombreux problèmes que pose le dry farming dans la région et que des efforts coordonnés de recherche fondamentale et appliquée s'imposent d'urgence pour apporter des solutions durables et rationnelles aux différentes situations et difficultés locales. Consciente du fait que le manque d'eau limite sérieusement le développement de l'agriculture dans une grande partie de la région, la Conférence insiste sur le degré d'urgence à accorder aux programmes et politiques d'utilisation des terres et des eaux, notamment en ce qui concerne l'eau à usages domestiques, l'irrigation et le drainage, la salinité du sol, la désalinisation de l'eau et la prospection des eaux souterreines. Elle demande à la FAO de donner la priorité à ces questions et elle appuie la recommandation formulée à la session conjointe des Commissions de la planification et des statistiques agricoles, tendant à ce que la FAO organise un séminaire ou réunisse un groupe de travail pour étudier ces problèmes.

103. En conséquence, la Conférence approuve la recommandation ci-après :

La Conférence

Considérant qu'il est très important pour la région de résoudre les problèmes d'agriculture non irriguée;

Reconnaissant la nécessite d'appliquer la technologie moderne pour développer le dry farming avec succés;

Reconnaissant l'importance de la recherche et de l'expérimentation pour une meilleure utilisation des ressources en terres et en eaux de la région;

Soulignant qu'il importe que les pays de la région et la FAO s'attaquent de concert au problème du dry farming, de façon à appliquer une méthode globale en utilisant les institutions existantes;

Invite le Directeur général à prendre dès que possible les dispositions nécessaires pour :

i) convoquer, avant la fin de 1967, une réunion de la Commission régionale de l'utilisation des terres et des eaux au Proche-Orient, dont les travaux devraient être ainsi répartis :

a) culture sèche
b) culture irriguée;

ii) aider les pays de la région, par l'entremise du Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres programmes, à dresser des cartes de l'utilisation des terres en vue de délimiter les zones de pâturages, de culture sèche et de culture irriguée, étant entendu que des normes de classement fondées sur les facteurs physiques et climatologiques seront établies;

iii) aider à lancer un projet régional (PNUD/FS) de création d'un Institut du dry farming et des cultures irriguées, comportant le renforcement des instituts nationaux existants, la création de nouveaux instituts quand il y a lieu et la mise en place d'un organe central de coordination;

iv) aider à organiser, dans le cadre du Programme des Nations Unies pour le développement ou d'autres programmes, des projets pilotes comportant des expériences et essais consacrés à tous les aspects du dry farming et de l'agriculture irriguée;

v) appuyer des programmes spéciaux visant à sélectionner des cultures de plein champ, des cultures arbusives et des plantes fourragères tolérantes à la salinité et résistantes à la sécheresse.

104. Consciente de la nécessité d'accroître la production de céréales alimentaires pour faire face à l'augmentation de la demande, la Conférence recommande que la priorité aille à la mise en oeuvre de la recommandation adoptée par la septième Conférence régionale pour le Proche-Orient et préconisant le renforcement du projet d'amélioration du blé et de l'orge au Proche-Orient.

105. En ce qui concerne les recherches sur la zone aride, auxquelles la FAO a été instamment invitée à participer plus activement de concert avec l'UNESCO, il a également été demandé qu'une mission soit envoyée au Koweït pour donner des avis touchant la création du Centre de recherche sur la zone aride dont l'établissement est proposé et que le Soudan soit aidé à développer la culture du blé sur les terres recevant des pluies d'été.

106. La Conférence souligne l'importance de la coopération et de la coordination au niveau national, intra-régional et international, ainsi que la nécessité des échanges d'expérience et d'informations. A cet égard, les gouvernements ont été instamment invités à agir pour éveiller l'intérêt et la compréhension à l'égard des techniques améliorées de dry farming, à renforcer leurs services de vulgarisation et à se préoccuper de la réforme agraire afin d'éliminer certains obstacles au progrès agricole des régions arides et semi-arides. La Conférence estime également que l'agriculture collective n'est pas toujours praticable et elle insiste pour que les coopératives agricoles soient plus vigoureusement encouragées. Elle n'ignore pas l'effet bénéfique de l'emploi des engrais mais reconnaît en même temps que les agriculteurs hésitent à s'en servir à cause de leur coût. Le morcellement des exploitations représente lui aussi un obstacle.

107. Il a été demandé à la FAO de promouvoir la coopération en vue de l'établissement de projets pilotes destinés à l'expérimentation, à la formation et à la démonstration. On a aussi mentionné la nécessité d'effectuer des études comparatives sur la conservation des sols et de s'occuper également d'autres aspects techniques, par exemple les enquêtes pédologiques et le développement de la mécanisation, même si les lourdes dépenses en résultant limitent les applications immédiates. Pour ce qui est de la mécanisation, on a noté qu'il fallait mettre au point un matériel adapté aux conditions locales et susceptible d'être fabriqué sur place.

108. La nécessité de mesures artificielles de conservation des eaux, par exemple l'utilisation de pellicules mono-moléculaires et de produits dérivés du pétrole a été reconnue et on a souligné qu'il fallait étudier à fond toutes les possibilités qui s'offrent à cet égard.

109. La Conférence accueille donc avec satisfaction la suggestion tendant à organiser un Séminaire sur l'agriculture en zones arides et semi-arides. Elle note que cette réunion pourrait se tenir en Australie et que la Jordanie s'est déclarée disposée à accueillir un séminaire de ce genre au Proche-Orient.

110. Il a été souligné que la pression démographique conduit à empiéter sur les pâturages et à mettre en culture d'autres terres qui ne se prêtent pas à cette utilisation, d'où des effets négatifs sur la conservation et la productivité des sols.

111. Consciente des conditions semi-arides propres à la région et de l'importance que revêtent les forêts naturelles et artificielles comme moyen de conservation des sols et des eaux, en particulier dans les bassins versants, comme rideaux-abris, comme source de perches et de bois de feu et pour l'alimentation estivale du bétail, la Conférence invite instamment les Etats Membres à accorder plus d'attention au rôle de la foresterie et des plantations forestières dans l'aménagement du territoire, compte tenu des conditions semi-arides de la région, ainsi qu'à l'utilisation d'essences à croissance rapide selon des techniques de dry farming, afin d'améliorer l'économie agricole. En outre, elle les incite vivement à élaborer et à exécuter des programmes de conservation et d'aménagement des bassins versants, éventuellement avec l'aide de la FAO, lorsque ces actions dépassent les possibilités des exploitants individuels.

## Planification, organisation et financement du développement zonal grâce à des projets de colonisation agraire

112. La Conférence reconnaît l'importance que revêt le développement zonal réalisé grâce à des projets de colonisation agraire et la nécessité de concentrer les ressources disponibles sur des périmètres déterminés, offrant un potenciel de production inutilisée. En appliquant cette formule, a-t-on souligné, il faut concevoir les projets de colonisation agraire de manière qu'ils s'intègrent au plan national, notamment lorsqu'il s'agit de vastes zones.

113. La Conférence souligne qu'il importe de planifier globalement le développement zonal à réaliser grâce à des projets de colonisation agraire fondés sur la coordination entre les diverses disciplines qui interviennent dans la solution des problèmes physiques, économiques, sociaux, institutionnels, administratifs et financiers. Il a été souligné que la bonne exécution de projets bien conçus nécessitait des administrateurs compétents et une coordination entre les services fournis par les divers départements, ministères et organismes gouvernementaux intéressés. L'accent a été mis sur l'aspect essentiellement dynamique de la colonisation agraire, qui suppose de la souplesse et l'adaptation de l'expérience acquise.

114. Certains délégués ont vigoureusement souligné qu'avant de se lancer dans de grands projets de colonisation agraire, il fallait exécuter de sérieuses études de pré-investissement suivies de projets-pilotes, ces activités apportant en effet une expérience et des orientations utiles pour des opérations plus vastes, une occasion de former du personnel dès le début et un moyen de faire accepter plus largement de tels projets.

115. Les participants ont décrit en détail les divers types de projets de développement zonal par le biais de la colonisation agraire qui s'exécutent dans la région et ont également indiqué quelques-uns des principaux problèmes qui se sont posés durant leur mise en oeuvre.

116. Il a été généralement reconnu que des services institutionnels comme la vulgarisation, le crédit, les coopératives et la commercialisation devaient être assurés aux nouveaux colons de manière coordonnée dès le démarrage du projet, car ils sont une condition essentielle de succès. En outre, il faut orienter convenablement les colons, tenir dûment compte de leur culture et de leur psychologie et les faire participer activement à la gestion locale du projet. On a souligné tout particulièrement les exigences en matière de formation qui se manifestent à tous les niveaux, qu'il s'agisse de personnel technique ou de personnel de direction des projets de colonisation.

117. La Conférence reconnaît que le nomadisme et la nécessité de sédentariser progressivement les nomades sont un aspect important de la structure agraire dans nombre de pays du Proche-Orient. Diverses délégations ont fait état des efforts accomplis ou envisagés dans leurs pays pour fixer les populations nomades. L'aide alimentaire fournie par le PAM durant les premières phases de ces projets de colonisation a été mentionnée.

118. A propos du Centre FAO de développement sur la politique et la colonisation agraires au Proche-Orient, qui s'est tenu à Tripoli (Libye) en octobre 1965, la Conférence reconnaît la nécessité de tels échanges périodiques d'expérience au niveau régional et d'une étude systématique des facteurs complexes qui interviennent dans la colonisation agraire. Elle recommande que la FAO organise sur la question d'autres réunions techniques ou séminaires régionaux, de préférence à intervalle de trois ans.

119. La Conférence reconnaît que la réunion de données, l'établissement d'archives et l'exécution d'études de base doivent aller de pair avec la mise en oeuvre du programme de colonisation, de manière à permettre une évaluation objective et exacte des résultats et des effets de ces programmes, particulièrement par confrontation avec des zones comparables situées hors du périmètre de colonisation. Il a été souligné que les université et les instituts de recherche nationaux pourraient participer activement à ces études.

120. La Conférence estime que les gouvernements devraient entreprendre des études systématiques portant sur :

a) les divers facteurs qui déterminent les formes de peuplement, (comme exploitations dispersées, groupes d'exploitations ou habitat en villages) afin d'en tenir compte dans les projets futurs de colonisations agraire;

b) les effets que la découverte de pétrole dans certains pays de la région exerce sur l'emploi, les migrations, les revenus et le comportement social dans les oasis et dans les zones de colonisation voisines de gisements pétrolifères dans le désert.

En égard aux considérations ci-dessus, la Conférence souligne la nécessité de créer au Proche-Orient un Institut régional de recherche et de formation en matière de colonisation agraire.

121. La nécessité d'une aide financière extérieure pour l'exécution de projets de colonisation a été soulignée, particulièrement lorsqu'ils intéressent de vastes périmètres. Il a été indiqué que le PNUD/FS pouvait apporter son assistance durant la phase de pré-investissement des projets à fins multiples, tandis qu'au stade de l'exécution et de la colonisation proprement dites, on peut faire appel, en dehors de l'aide bilatérale, à celle de la BIRD ou de son organisme subsidiaire, l'Association internationale de développement. Il a également é é indiqué que l'aide fournie par le PAM sous forme de vivres et d'aliments du bétail constitue une autre source importante d'assistance durant les premiers stades d'exécution des projets de colonisation.

122. La Conférence, observant que la FAO exerce une responsabilité majeure sur la totalité du domaine de la réforme agraire, comme l'a décidé l'ECOSOC, insiste pour que l'on veille assidûment à éviter tout chevauchement inutile et pour que les questions de ce domaine fassent l'objet d'une coopération et de consultations étroites au sein de la famille des Nations Unies, particulièrement avec l'OIT.

## Mobilisation de la jeunesse rurale en vue du développement

123. La Conférence souligne le potentiel constitué par les jeunes de la région, qui vivent pour la plupart dans les zones rurales. Elle observe que jusqu'à présent, on a fait relativement peu de choses pour mettre la fougue et l'enthousiasme de cette jeunesse au service d'un effort productif pour la nation. Aussi, étant donné la nécessité de relever la productivité agricole, la Conférence invite-t-elle instamment les gouvernements à se préoccuper davantage d'orienter les jeunes vers ce secteur de l'économie nationale.

124. Il a été souligné que cette mobilisation massive de la jeunesse ne sera efficace que dans un cadre général de développement agricole. A cette fin, la Conférence insiste pour que les programmes de jeunesse soient conçus comme partie intégrante des plans nationaux de développement, encourageant ainsi les jeunes à apporter une contribution active et consciente au progrès économique. En conséquence, elle invite instamment les gouvernements à instituer des organismes nationaux pour coordonner et promouvoir les programmes de jeunesse, en association avec tous les services nationaux qui peuvent concourir au succès de ces programmes. Elle reconnaît le rôle important qui s'offre également dans ce domaine aux organisations non gouvernementales et semi-gouvernementales et elle préconise un resserrement de la coopération et de la coordination entre tous ceux qui s'occupent de programmes de jeunesse.

125. La question des stimulants a été soulevée, notamment comme moyen de retenir les jeunes à la terre. Les programmes de jeunesse devraient reposer sur un large élément de participation locale et d'animation volontaire et recevoir du gouvernement un appui officiel plein et entier. Ils devraient être de caractère durable et aboutir à assurer l'emploi ou une indépendance économique suffisante. Ils devraient également tendre à des fins bien définies et intégrées, s'exprimant en objectifs reconnus et valables. Se rendant compte que les appels seuls ne sauraient suffire, la Conférence souligne qu'il faut aussi améliorer la condition, le prestige et les perspectives des populations rurales en leur assurant de meilleurs services sociaux et matériels, comparables à ceux dont jouissent les habitants des villes.

126. La Conférence souligne la valeur de formation qui s'attache à l'action de groupes de jeunes axée sur des projets. Il a été reconnu que c'était là un aspect particulièrement important, car les moyens d'enseignement rural demeurent insuffisants dans de nombreux pays de la région. De tels projets révèleront des animateurs qui recevront une formation spécialisée, et l'on engendrera ainsi une sorte de cycle auto-propagé, grâce auquel ces jeunes dûment qualifiés, deviendront des animateurs volontaires de la jeunesse sur le plan local et combleront les vides à un niveau où la nécessité d'orientations éclairées est extrêmement critique. La Conférence insiste également pour que les animateurs et les éducateurs de la jeunesse rurale reçoivent un enseignement orienté davantage vers la vie rurale, aussi bien dans leurs études générales qu'au cours de leur formation ultérieure. En même temps que l'on préparera les jeunes gens aux activités de développement et de colonisation rurale, il conviendra d'enseigner l'économie familiale aux jeunes filles.

127. L'accent a été mis sur le rôle de l'alphabétisation, sur la révision de programmes d'études afin de les adapter au milieu et aux besoins ruraux et sur l'organisation d'activités collectives comportant des projets pratiques liés à la production et à la conservation des aliments. Etant donné la multitude des jeunes intéressés et le caractère limité des ressources disponibles, la Conférence estime qu'il faut s'attacher particulièrement à des projets simples et peu onéreux, susceptibles d'être rapidement multipliés et économiquement profitables pour l'individu et la collectivité.

128. On a aussi évoqué le rôle du Service volontaire international, qui peut représenter un utile complément à la mobilisation des jeunes en orientant les dits programmes, en les appuyant et en y introduisant un élément de continuité. La Conférence souligne en particulier le rôle essentiel des services internationaux de volontaires, c'est-à-dire fournir des cadres, former des animateurs locaux, et renforcer et élargir les programmes de jeunesse axés sur la production.

129. Il a été demandé que la FAO aide à promouvoir les programmes de mobilisation des jeunes aux fins du développement agricole en organisant l'échange de renseignements pertinents, en effectuant des études comparatives des résultats obtenus, en apportant des orientations et une assistance technique pour l'organisation de projets productifs et en fournissant de l'équipement et des fonds au titre de programmes comme le PAM et la CMCF.

130. La Conférence souscrit aux conclusions et aux projets d'action proposés par le Séminaire régional FAO/Massey-Fergusson pour le Proche-Orient (Projet des jeunes du monde pour l'alimentation et le développement) qui s'est tenu à Beyrouth en décembre 1966. L'aide que la FAO doit fournir pour la création de centres régionaux de formation d'animateurs de la jeunesse rurale a été spécialement mentionnée.

## Coordination de l'action contre la malnutrition infantile

131. Il a été reconnu que la malnutrition infantile constituait un grave problème dans la région. La Conférence souligne qu'en dehors de la mortalité et de la morbidité élevées que provoque la malnutrition durant les premières années de la vie, ses effets ultérieurs sont notamment l'apathie des adultes et la diminution de l'aptitude au travail. La Conférence a examiné les problèmes liés à la malnutrition des enfants, les causes de celle-ci et les programmes à mettre en oeuvre pour la combattre.

132. Il a été reconnu que sur le plan national, la seule solution durable était de s'occuper spécifiquement des besoins nutritionnels particuliers aux groupes physiologiquement prioritaires - enfants d'âge pré-scolaire et scolaire et femmes enceintes ou allaitantes. Il s'ensuit que les besoins nutritionnels doivent être intégrés dans les plans nationaux de développement économique et social. La Conférence se rend compte que l'élaboration et l'exécution de programmes de nutrition nécessitent la coopération d'un personnel extrêmement varié. Il est essentiel que les politiques et les programmes des divers ministères et départements soient convenablement coordonnés au niveau national. La Conférence réaffirme l'importance qu'elle attache à la création de commissions nationales de l'alimentation et de la nutrition, pour coordonner les activités du domaine de la nutrition. Ces Commissions devraient comprendre des responsables représentant les divers ministères intéressés, ainsi que les universités et les instituts de recherche. Il faudrait leur donner les pouvoirs et les moyens nécessaires en crédits et en personnel pour leur permettre de se consacrer activement à leurs tâches.

133. Les enquêtes de consommation alimentaire et les études de nutrition de portée nationale ont été considérées comme indispensables pour obtenir des données sur lesquelles on pourra établir des programmes nationaux valables.

134. La Conférence souligne l'importance que revêtent également les dites enquêtes et études pour la planification des programmes de production agricole et pour assurer la disponibilité d'aliments nécessaires aux nourrissons, aux enfants d'âge pré-scolaire et scolaire et aux femmes enceintes et allaitantes - lait et produits laitiers, oeufs, poisson, légumineuses-grain, légumes et fruits.

135. L'étape suivante, a-t-on reconnu, est celle des programmes de nutrition appliquée, dont certains sont déjà en cours d'exécution ou de préparation dans la région. Ces programmes sont destinés à apprendre à la communauté et aux écoliers à produire et à utiliser les aliments nécessaires pour améliorer leur régime. Toutefois, pour qu'ils exercent un effet sur la production alimentaire et sur l'état nutritionnel du pays, ils devraient être inscrits sans tarder dans les plans nationaux de développement agricole et trouver un appui sans réserve auprès des Départements de l'agriculture.

136. Les programmes spéciaux d'alimentation maternelle et infantile représentent une mesure intermédiaire efficace, lorsqu'ils s'accompagnent d'un effort d'éducation nutritionnelle pratique. La Conférence souligne la nécessité d'atteindre les enfants d'âge pré-scolaire et les mères au village et à la maison par tous les moyens possibles, par exemple services sociaux de développement communautaire, programmes d'agriculture et d'économie familiale et services de santé publique. La Conférence observe qu'une attention considérable a éte accordée à l'introduction de l'éducation nutritionnelle dans les programmes scolaires aux divers niveaux d'enseignements, comme moyen d'améliorer à l'avenir la nutrition maternelle. Toutefois, ces programmes doivent être organisés et dirigés au sommet par des nutritionnistes qualifiés. La Conférence observe que l'octroi d'une aide d'origine tant multilatérale que bilatérale favoriserait de tels programmes.

137. On a signalé que, lorsque cette assistance se complète d'une aide alimentaire de source extérieure, il existe le danger que celui-ci décourage la production locale au lieu de la stimuler.

138. La production et la distribution d'aliments composés riches en protéines, préparés à partir de produits locaux convenablement traités, contribuent beaucoup à prévenir la malnutrition, en particulier dans les zones urbaines et dans les localités où l'approvisionnement laitier est insuffisant.

139. On a souligné la nécessité d'éduquer les mères et les enfants des écoles, en particulier les jeunes filles, et d'inclure l'enseignement nutritionnel dans tous les programmes scolaires.

140. Pour planifier, organiser et mettre en oeuvre les programmes de nutrition il est nécessaire de former du personnel compétent à tous les niveaux. La Conférence reconnaît la pénurie existant à cet égard et elle recommande donc d'adopter les mesures suivantes, en attendant que soient créées des écoles nationales de nutrition :

a) organisation d'un centre régional de formation à l'intention des diplômés universitaires (médecins, agronomes, biochimistes, spécialistes de l'économie familiale, etc.), en utilisant les moyens disponibles dans un pays de la région;

b) organisation d'un centre régional de formation destiné au personnel du niveau intermédiaire (infirmières de la santé publique, moniteurs, auxiliaires médicaux, conseillers agricoles, conseillers d'économie familiale, personnel affecté au développement communautaire et aux services sociaux, instituteurs, etc.)

La Conférence note que les Gouvernements de la R.A.U. et du Soudan ont offert d'accueillir respectivement le premier et le second de ces centres régionaux.

141. La Conférence reconnaît la nécessité d'ouvrages scolaires et manuels de nutrition et d'économie familiale rédigés dans les langues locales et elle note avec satisfaction le projet de production de tels textes en Afrique, grâce auquel une vingtaine d'ouvrages ont été publiés jusqu'à présent. Elle suggère d'entreprendre un projet analogue au Proche-Orient et se féliciterait d'une aide internationale éventuelle.

142. La Conférence souligne l'importante contribution de la femme au progrès économique et social, ainsi que sa place dans les activités agricoles. Reconnaissant que l'on manque de personnel qualifié en matière d'économie familiale, tant au niveau universitaire qu'au niveau intermédiaire, la Conférence souscrit aux conclusions et recommandations de la Première réunion régionale de la FAO sur l'économie familiale au Proche-Orient. Elle recommande en outre :

a) que le Bureau régional de la FAO au Caire soit renforcé par la création d'un poste de spécialiste de la vulgarisation en matière d'économie familiale et qu'il constitue pour les gouvernements un centre d'échange de publications et de renseignements sur les activités intéressant l'économie familiale et les domaines connexes;

b) que la formation en matière d'économie familiale soit organisée :
   i) au niveau universitaire, dans les Ecoles supérieures d'agriculture, avec spécialisation en économie familiale;

   ii) au niveau intermédiaire, dans les établissements existant dans la région;

c) que les gouvernements créent des services d'économie familiale dans leurs Ministères de l'agriculture ou des affaire sociales.

143. La plupart des programmes nutritionnels exigent la participation de spécialistes de l'agriculture et de l'économie familiale, lesquels devraient donc recevoir une formation en matière de nutrition. On pourrait envisager d'ouvrir dans les Ministères de l'agriculture des sections de nutrition qui réuniraient des statistiques de consommation alimentaire, donneraient des avis sur les objectifs de production alimentaire et participeraient à l'exécution des programmes sur le terrain.

144. La Conférence souligne l'importance que revêtent le renforcement des activités nutritionnelles et leur coordination au niveau régional, car il y a beaucoup à apprendre de l'expérience de certains pays par des échanges de renseignements sur les programmes et politiques d'alimentation et de nutrition.

145. En conséquence, la Conférence recommande la création d'une Commission régionale de l'alimentation et de la nutrition et elle prie le Directeur général de la FAO de demander l'approbation de cette mesure à la prochaine session de la Conférence de la FAO, ainsi que la nomination d'un nutritionniste affecté au Bureau régional, pour être également secrétaire de ladite Commission. Le Directeur général est invité à étudier les moyens d'obtenir les crédits et les services nécessaires. La Conférence le prie en outre d'entamer avec le Directeur général de l'OMS des négociations touchant la participation de cette dernière organisation, ainsi que le mandat, les méthodes de travail et les besoins en personnel de la Commission.

146. Il importe tout autant, a-t-on estimé, d'instaurer une coopération analogue au niveau international. A cet égard, la Conférence préconise instamment de resserrer la coordination entre la FAO, l'OMS et le FISE et d'autres organismes internationaux. Elle note également avec un vif intérêt le programme de l'US-AID visant à combattre la malnutrition chez les enfants, ainsi que les dispositions déjà prises ou envisagées pour coordonner les programmes bilatéraux et internationaux.

147. La Conférence invite instamment la FAO à donner la priorité au Proche-Orient pour ce qui concerne la préparation de tables régionales de composition des aliments établies en coopération avec l'Office de recherche internationale de l'Institut national de la santé des Etats-Unis et avec d'autres organismes.

## III. CONCLUSIONS

### Orientation future du travail de la FAO dans la région

148. Le Représentant régional a rapidement dégagé les grandes tendances qui seraient manifestées au cours de la discussion des principales questions de politique inscrites à l'ordre du jour.

149. Il a été demandé que l'on envisage d'allonger la durée des conférences régionales futures, eu égard notamment à l'adoption de la langue arabe comme langue de travail, et aussi de réorganiser ces conférences de façon qu'elles soient axées davantages sur des discussions techniques plus approfondies.

150. Pour aider à se faire une idée plus précise des activités passées et futures de la FAO dans la région, la Conférence demande instamment qu'avant sa prochaine session, on fasse distribuer une étude plus complète sur la portée, l'ampleur et les résultats des efforts déployés au cours de l'exercice précédent, étude qui serait constituée par l'exposé du Représentant régional. Elle suggère que cette étude indique les aspects saillants des dites activités, division par division, et qu'elle ne se limite pas à traiter des travaux passés et présents, mais décrive en termes généraux les travaux envisagés pour l'exercice suivant. Ceci apporterait une base aux discussions de la Conférence qui, de ce fait, se trouveraient directement centrées sur l'orientation future du travail de la FAO dans la région.

151. Il a également été suggéré de réexaminer dès que possible les pouvoirs et mandats des conférences régionales.

152. A propos de l'organisation de la prochaine Conférence régionale, certaines délégations estiment que l'on pourrait envisager de revenir à la procédure qui consiste à présenter un résumé plus développé des discussions et à adopter le rapport intégral le dernier jour de la conférence.

### Date et lieu de la prochaine Conférence régionale

153. La Conférence prend acte avec reconnaissance de l'invitation du Gouvernement de la Somalie, qui s'est offert à accueillir dans son pays la prochaine Conférence régionale.

154. Le délégué du Pakistan, expliquant la raison qui a jusqu'ici empêché son Gouvernement d'accueillir des réunions intéressant le Proche-Orient, a souligné que son Gouvernement serait heureux à l'avenir d'inviter la Conférence régionale à siéger dans son pays, si l'obstacle politique qui a été levé à propos de la participation aux réunions tenues dans les pays arabes pouvait l'être également dans le cas de celles qui se tiennent dans d'autres pays du Proche-Orient.

Session de clôture

155. La Conférence, exprimant ses remerciements sincères pour l'accueil hospitalier et amical qui a été réservé aux participants durant tout leur séjour au Soudan et dans sa capitale historique, a tenu à exprimer sa vive estime et sa profonde reconnaissance à M. El Sayed Ismail El Azhari, Président du Conseil souverain, qui a bien voulu ouvrir cette huitième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient. Elle a également manifesté sa gratitude au Gouvernement soudanais, qui a mis à la disposition de la Conférence tous les moyens nécessaires et qui n'a épargné aucun effort pour en assurer le succés.

156. Une expression de gratitude a également été adressée au Président de la Conférence, M. Mohamed Khogali, Ministre de l'agriculture et des forêts, qui n'a ménagé ni son temps ni sa peine et qui a su si excellemment diriger les débats de la Conférence.

157. Le Président, en sa qualité de chef de la délégation du Gouvernement du pays hôte, a adressé à son tour ses remerciements à la Conférence, en répétant que son Gouvernement avait éte honoré et heureux de l'acceuillir à Khartoum et, après avoir félicité le Directeur général, son Représentant et le Secrétariat de la FAO pour la façon dont ils ont su préparer et mener à bien la réunion, il a declaré close la huitième Conférence régionale pour le Proche-Orient.

ANNEXE A

## LISTE DES PARTICIPANTS

### Délégations des Etats Membres

FRANCE

| | |
|---|---|
| Jean de Vaissière | Inspecteur général de l'agriculture, 16, Avenue de la Bourdonnais, Paris 7e. |

IRAN

| | |
|---|---|
| Nasser Golesorkhi | Sous-Secrétaire d'Etat, Ministère de l'agriculture, Téhéran. |
| M. Bagher Bayat | Chef, Groupe de la planification agricole, Organisation du Plan, Téhéran. |
| Iradj Sepahpour | Directeur, Département du Génie rural, Ministère de l'agriculture, Téhéran. |
| Bijan Bawandi | Expert en éducation agricole, Ministère de l'agriculture, Téhéran. |

IRAK

| | |
|---|---|
| Abdul Hadi A. Al Obaidi | Director-General of the Diwan, Ministry of Agriculture, Baghdad. |
| Abdul Majeed Abdulnabi | Inspector-General of Agriculture, Ministry of Agriculture, Baghdad. |

JORDANIE

| | |
|---|---|
| Mohammed Hafiz Salim | Director, Agricultural Research Department, P.O.B. 226, Amman. |
| Jamal Khutat | Jordanian Chargé d'Affaires, Jordanian Embassy, Khartoum. |

KOWEIT

| | |
|---|---|
| Yahya M.A. Ghannam | Head of Agriculture and Fisheries Department, P.O.B. 1194, Kuwait. |
| Tewfick Talib Al-Nakib | Deputy Head, Agricultural Department, Ministry of Public Works, Kuwait. |
| Mahmoud Hassan Abdel-Aziz | Irrigation Expert, Ministry of Public Works, P.O. Box 2993, Kuwait. |

LIBAN

| | |
|---|---|
| Antoine Mouawad | Chef de Service de la recherche agricole, Ministère de l'agriculture, Beyrouth. |
| Tannous Khalil | Chef, Service des relations extérieures, Ministère de l'agriculture, Beyrouth. |
| Sultan Haidar | Chef du Bureau de la production animale, Ministère de l'agriculture, Beyrouth. |

LIBYE

| | |
|---|---|
| Mohamed Hameda Abdelgader | Assistant Under-Secretary, Ministry of Agriculture, Tripoli. |
| Khairi Sgaier | Director, Department of Planning and Agricultural Economics, Ministry of Agriculture and Animal wealth, Sidi Mesri, Tripoli. |
| Mohamed Badreddin Messaudi | Director of Forests and Acting Director of Animal Ressources, Ministry of Agriculture and Animal Wealth, Sidi Mesri, Tripoli. |
| Shérif Abdel-Gader | Director of Research Department, Ministry of Agriculture and Animal Wealth, Sidi Mesri, Tripoli. |
| Jadalla Boulela Jadalla | Ministry of planning and Developement, P.O.B. 209, Benghazi. |
| Shebani Ghannoudi | Specialist in Fisheries, Ministry of Industry, Tripoli. |

PAKISTAN

| | |
|---|---|
| A.H.M. Shams-ud-Doha | Minister of Agriculture, Islamabad. |
| Yamin Quereshi | Joint Secretary to Government of Pakistan, Ministry of Agriculture, Islamabad. |
| Ahmed Barkat | Agricultural Counsellor, Embassy of Pakistan and Resident Representative to FAO, Rome. |

ARABIE SEOUDITE

| | |
|---|---|
| Ibrahim Aboboutain | Technical Adviser to Minister of Agriculture, Riyad. |
| Abdul Mannan Turjoman | Director, Department of Agricultural Research and Development, P.O.B. 416, Riyad. |
| Hassan H. Hajrah | Land Management Director, Ministry of Agriculture, Riyad. |
| Ali Audeh | Secretary of Foreign Service, Ministry of Agriculture, Riyad. |

SOMALIE

| | |
|---|---|
| Mohamed Abdi-Nur | Minister of Agriculture, Mogadiscio. |
| Ahmed Mohamed Nuraddin | Acting Director, Department of Animal Health and Production Ministry of Agriculture and Animal Husbandry, Mogadiscio. |
| Mohamed Hersi | Deputy General Manager, Agricultural Development Agency, P.O. Box 930, Mogadiscio. |
| Abdulla Farah Hirsi | Acting Director-General, Ministry of Agriculture, Mogadiscio. |

SOUDAN

| | |
|---|---|
| Mohammed Khogali | Minister of Agriculture and Forests, Ministry of Agriculture and Forests, Khartoum. |
| Musa Abdel Karim | Under-Secretary, Ministry of Agriculture and Forests, Khartoum. |
| Yousif Hilmi Abu Samra | Acting Director of Agriculture, Khartoum. |
| Hussein Idris | Chief, Agricultural Research Division, Ministry of Agriculture and Forests, Wad Medani. |
| Khalid El-Kheir Omer | Director, Forests Department, P.O.B. 658, Khartoum. |
| Mohamed Abdulla Nour | Dean, Faculty of Agriculture, University of Khartoum, P.O. Box 32, Khartoum. |
| Salih Gaheen | Assistant Director (Animal Production), Ministry of Animal Ressources, Khartoum. |
| Tawfig H. Ahmed | Senior Agricultural Economist, Ministry of Agriculture, Khartoum. |
| Osman Ibrahim Osman | Assistant Permanent Under-Secretary, Ministry of Health, Khartoum. |
| Mohamed Saeed Bayoumi | Senior Lecturer, University of Khartoum. |
| Abdullahi Mohamed Ahmed Awad | Assistant Under-Secretary, Cultural Relations, Ministry of Education, Khartoum. |
| Osman Ali Elnaw | Assistant Under-Secretary, Ministry of Local Government, Khartoum. |
| Gaafar El Hassan El Hussein | Assistant Director, Land Use Department, P.O.B. 1153, Khartoum. |
| Mirghani Mahgoub | P.O. Box 54, Khartoum. |
| Eltayeb Abdel Gadir | Assistant Director of Agriculture, Ministry of Agriculture, Khartoum. |
| Osman Ahmed Tamam | Inspector, Ministry of Industry and Mining, c/o Department of Industry, Khartoum. |
| B. Abdel Gader Eldarouti | Inspector, Ministry of Finance and Economics, Khartoum. |
| Ahmed Salim Ahmed | Inspector, Ministry of Finance and Economics, Khartoum. |
| Ali El Khalifa El-Hassan | Senior Inspector, Ministry of Commerce and Supply, Khartoum. |
| Sharif A. Dishoni | Agricultural Economist, Department of Agriculture, Khartoum. |
| Yousif Babiker Yousif | Director, Nutrition Division, Khartoum |
| Omer Mukhtar Ugoul | Projects Officer, Department of Agriculture, Khartoum. |

REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

| | |
|---|---|
| Ahmed El-Zoobi | Secretary-General, Ministry of Agrarian Reform, Damascus. |
| Nazir El-Sarakbi | Director of Technical Office and Foreign Relations Department, Ministry of Agriculture, Damascus. |

REPUBLIQUE ARABE UNIE

| | |
|---|---|
| S.A. El-Kishen | Minister of Agriculture, Cairo. |
| Abdelfattah Al Moursi | Under-Secretary of State, Ministry of Agriculture, Cairo. |
| Mostafa El-Gabaly | President, Board of Directors, Egyptian Authority for Utilization and Development of Reclaimed Land, Cairo. |
| Hassan Abdallah | Director, Foreign Relations Department, Ministry of Agriculture, Cairo. |
| Soliman Hafiz Mansour | Under- Secretary of State, Ministry of Planning, Cairo. |
| Ismail A. Abdou | Director-General, Nutrition Institute, Ministry of Health, Cairo. |

ROYAUME-UNI

| | |
|---|---|
| Percy Durran | Veterinary and Animal Husbandry Adviser, Middle East Development Division, c/o British Embassy, Beirut. |
| Donald Falconer Davidson | Forestry and Soil Conservation Adviser, Middle East Development Division, c/o British Embassy, Beirut. |
| Kenneth Wilson-Jones | Director of Agriculture, Federation of South Arabia, P.O.Box 1161, Aden. |
| Aidroos Ahmed Maisari | Horticultural Officer, Department of Agriculture, P.O. Box 1161, Aden. |

Observateurs d'Etats Membres

TURQUIE

| | |
|---|---|
| Mesut Orsa | Premier Secrétaire à l'Ambassade de Turquie, Khartoum. |

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

| | |
|---|---|
| Louis S. Peek | Chief, Rural Development Division, U.S. AID Mission to the Sudan. |
| James H. Ashida | First Secretary, American Embassy, Khartoum. |
| George B. Gross | United States Fisheries Attaché for Africa, |
| Zariel G. Tyson | Agricultural Engineer, United States AID Mission to the Sudan. |
| Harold R. Yust | Assistant Rural Development Officer, United States AID Mission to the Sudan. |

Observateurs permanents au Saint-Siège

| | |
|---|---|
| William Ferguson | Senior Lecturer, Agricultural Engineering, Faculty of Agriculture, P.O. Box 32, Khartoum North. |
| Joseph A. Morgan | Faculty of Veterinary Science, P.O. Box 32, Khartoum North. |
| Antoine Stamboulieh | P.O. Box 887, Khartoum |

Représentants des Nations Unies et des institutions spécialisées

NATIONS UNIES

| | |
|---|---|
| Hans W. Kamberg | Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement P.O. Box 913, Khartoum. |
| Jean-Michel De Lattre | Conseiller spécial auprès de l'Administrateur du PNUD 116 Quai Blériot, Paris 16ème |
| Wadie Habashi | Chef de la Division mixte de l'agriculture CEA/FAO P.O. Box 3005, Addis Abéba |
| Haile Selassie Belay | Chargé des questions d'économie agricole La Division mixte de l'agriculture CEA/FAO, Addis Abéba. |

OIT

| | |
|---|---|
| T.D.L. Peiris | Expert de l'OIT (Education et formation coopératives) |

FISE

| | |
|---|---|
| Stein F. Moss | Chargé du programme, UNICEF, 7 Sh. Lazoghli, Garden City, Le Caire |

PAM

| | |
|---|---|
| Ermond Hartmans | Chef de la Sous-Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe, Division de L'élaboration du programme FAO, Rome. |
| U. Maw Maw | Fonctionnaire du PAM Nations Unies, P.O. Box 913, Khartoum. |

OMS

| | |
|---|---|
| Arthur Edward Brown | Représentant de l'OMS, P.O. Box 3069, Addis Abéba |

OMM

| | |
|---|---|
| Geili Mustafa | Meteorologiste, c/o Sudan Meteorological Department, Khartoum. |

Observateurs d'autres organisations intergouvernementales

LIGUE DES ETATS ARABES

| | |
|---|---|
| Mahmoud Roushdy Said | Conseiller en matière de médecine vétérinaire et d'élevage Département économique, Ligue des Etats Arabes, Le Caire. |

ORGANISATIONS DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

| | |
|---|---|
| B.R. Sen | Directeur général |
| Melle J. Campbell | Chef du Cabinet du Directeur général |

Personnel du Bureau régional pour le Proche-Orient

| | |
|---|---|
| A.R. Sidky | Sous-Directeur général chargé des affaires proche-orientales |
| D. al Hardan | Mise en valeur des terres et des eaux |
| M.S. Attia | Production végétale et protection des plantes |
| Miss M. Doss | Nutrition |
| S.T. Farouky | Institutions et services ruraux |
| D.E. Faulkner | Production et santé animales |
| A. Hafiz | Production végétale et protection des plantes |
| K. Hamad | Forêts |
| S.H. Lok | Analyse économique |
| H.J. Louwes | Analyse économique |
| R.N. Poduval | Analyse économique |

Département des questions économiques et sociales

| | |
|---|---|
| Mekki Abbas | Sous-Directeur général |
| R.F. Hancock | Fonctionnaire technique à la Division des produits |

Département des pêches

| | |
|---|---|
| R.W. Harrison | Directeur de la Division de l'économie et des produits des pêches |

Service du programme et du budget

| | |
|---|---|
| R. Aubrac | Directeur de la Division de la liaison entre services |
| Miss A. Eid | Fonctionnaire technique |

Département technique

| | |
|---|---|
| M. Autret | Directeur de la Division de la nutrition |
| E. Saouma | Directeur de la Division de la mise en valeur des terres et des eaux |
| M.T. Zwamkhuiwen | Fonctionnaire technique de la Division de la mise en valeur des terres et des eaux, FAO, Nairobi |

Campagne contre la faim

| | |
|---|---|
| D. Tweddle | Coordonnateur adjoint |

CONSULTANTS

| | |
|---|---|
| J.H. Ballard | Division de la production végétale au Département de l'agriculture de la Nouvelle Galles du Sud, Australie |

SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

| | |
|---|---|
| Burnell G. West | Secrétaire de la Conférence |
| Gerald G. Watterson | Chargé des rapports |
| Truman F. Peebles | Chargé de l'organisation |
| Miss Denise Marsault | Documents |
| Norman Michie | Information |
| Mrs. O. Gordon | Information |
| J. Brasseau | Traducteur |
| F. Gibelin | Traducteur |
| C.H. Biass | Interprète |
| Miss C. Corajoud | Interprète |
| C. de Klemm | Interprète |
| F. Piraud | Interprète |
| Mrs. C. Catigoudis | Secrétaire |
| Mrs. N. Duguet-Grossetête | Secrétaire |
| Miss A. Mazzawi | Secrétaire |
| Mrs. M. Touloumbadjiran | Secrétaire |
| Miss M. Trotter | Secrétaire |
| Miss R. Zananiri | Secrétaire |

COMITE D'ORGANISATION SOUDANAIS

| | |
|---|---|
| Omer M. Ugoul | Liaison |
| Osman Bileil | Transports |
| Kamil Bashir | Comité d'accueil |

ANNEXE B

## LISTE DES DOCUMENTS DE LA CONFERENCE

| Document No. | |
|---|---|
| NERC 67/1 | Ordre du jour provisoire |
| NERC 67/1 (a) | Ordre du jour provisoire annoté |
| 1 Add. 1 | Utilisation de la langue arabe dans les conférences régionales et techniques de la FAO au Proche-Orient |
| NERC 67/2 | La situation alimentaire et agricole au Proche-Orient |
| NERC 67/3 | Rapport sur la mise en oeuvre du programme de la FAO dans la région |
| 3 Annexe A | Suites données aux recommandations de la septième Conférence régionale |
| 3 Annexe B | Projets du PNUD (FS) dans les pays du Proche-Orient |
| 3 Add. | Rapport sur les activites des commissions et organismes pour le Proche-Orient |
| NERC 67/4 | Le programme alimentaire mondial |
| NERC 67/5 | Principales questions relatives au commerce international des produits |
| NERC 67/6 | Organisation des marchés et services gouvernementaux |
| NERC 67/7 | Agriculture et développement industriel |
| NERC 67/8 | Aménagement et utilisation rationnelle des ressources des pêches, eu égard en particulier aux problèmes d'exploitation collective |
| NERC 67/9 | Dry farming dans les zones à faible pluviométrie |
| NERC 67/10 | Planification, organisation et financement de projets de développement zonal |
| NERC 67/11 | Participation des jeunes ruraux au développement |
| NERC 67/12 | Coordination de l'action contre la malnutrition chez les enfants |
| NERC 67/INF/1 | Note d'information |
| NERC 67/INF/2 | Calendrier provisoire |
| NERC 67/INF/3 | Liste des documents de la Conférence |
| 4 | Programme de la FAO en matière d'information agricole |
| 5 | Le Soudan |
| 6 | Personnel de la FAO participant à la Conférence |
| 7 | Liste des délégués et observateurs |
| 8 | Allocution d'ouverture du Directeur général |
| | Projet des jeunes du monde pour l'alimentation et le développement - Séminaire régional préparatoire FAO/Massey Ferguson pour le Proche-Orient. |
| | Plan indicatif mondial - Etude sur le Proche-Orient |
| | Session conjointe des Commissions de la planification et des statistiques agricoles pour le Proche-Orient |
| | Exposé de M. Hartmans, du Programme alimentaire mondial |
| | Projet d'amélioration de l'orge et du blé au Proche-Orient : rapport d'activités 1964-66 |
| | Exposé d'introduction de M. J.M. Ballard, sur le Dry farming dans les zones à faible pluvionétrie |
| | Coût estimatif des programmes d'alimentation scolaire dans les pays en voie de développement |

ANNEXE C

## RESUME DES RECOMMANDATIONS APPROUVEES PAR LA CONFERENCE

### I. Recommandations aux Etats Membres

a) Organisation/infrastructure

| | | Paragraphe |
|---|---|---|
| 1. | Envoyer des représentants de niveau élevé à la première réunion du Groupe de travail de la production animale au Proche-Orient, qui doit se tenir sous peu. | 31 |
| 2. | Envisager des mesures pour améliorer la participation aux réunions techniques régionales. | 42 |
| 3. | Accorder une attention particulière à l'étroite interdépendance existant entre la production agricole et un développement industriel fondé sur l'emploi de matières premières agricoles tant alimentaires que non alimentaires. | 84 |
| 4. | Améliorer la condition, le prestige et les perspectives des populations rurales en leur assurant de meilleurs services sociaux et matériels, comparables à ceux dont jouissent les habitants des villes. | 125 |
| 5. | Créer des commissions nationales de l'alimentation et de la nutrition pour coordonner les activités du domaine de la nutrition. | 132 |
| 6. | Créer des services de vulgarisation en matière d'économie familiale dans les Ministères de l'agriculture ou des affaires sociales. | 142 |
| 7. | Organiser la formation en matière d'économie familiale: a) au niveau universitaire, dans les facultés d'agriculture, avec spécialisation en économie familiale; b) au niveau intermédiaire, dans les établissements existant dans la région. | 142 |
| 8. | Instituer des organismes nationaux pour coordonner et promouvoir les programmes de jeunesse. | 124 |

b) Aspects techniques

| | | |
|---|---|---|
| 9. | Accorder une priorité élevée à des projets de recherche, de formation et autres en matière de zootechnie (y compris l'aviculture), projets qui seraient susceptibles d'être soumis au PNUD/FS afin d'obtenir son assistance et qui, au total, constitueraient l'Institut pour la production animale au Proche-Orient, et se préoccuper davantage de la mise en valeur des ressources de l'élevage. | 30-31 |
| 10. | Accorder plus d'attention au rôle de la foresterie et des plantations forestières dans l'aménagement du territoire, compte tenu des conditions semi-arides de la région, ainsi qu'à l'utilisation d'essences à croissance rapide selon des techniques de dry farming afin d'améliorer l'économie agricole; élaborer et exécuter des programmes de conservation et d'aménagement des bassins versants, éventuellement avec l'aide de la FAO, lorsque ces actions dépassent les possibilités des exploitants individuels. | 111 |

| c) Moyens d'exécution | Paragraphe |
|---|---|
| 11. Accorder la plus grande attention au renforcement et à la stabilisation de leurs organismes de recherche, de manière à leur donner plus de souplesse et à élargir leur champ d'activité. | 32 |
| 12. Appliquer les recommandations de la première Réunion sur l'organisation de la recherche agricole au Proche-Orient, qui a eu lieu au Liban en 1961. | 32 |
| 13. Coordonner les différents programmes d'aide afin d'arriver à un schéma d'action intégrée qui soit en harmonie avec leurs plans de développement économique et social. | 41 |
| 14. Utiliser au maximum l'aide du PAM, en particulier dans le cas de projets à fort coefficient de main-d'oeuvre ou de projets d'auto-assistance. | 60 |
| 15. Accroître leur contribution au PAM ou lui fournir des contributions supplémentaires. | 61 |
| 16. Tenir dûment compte des habitudes alimentaires et des besoins nutritionnels locaux en choisissant les produits alimentaires destinés à tel ou tel projet du PAM. | 64 |
| 17. Assurer efficacement la réception, l'entreposage, le transport et la distribution des produits reçus au titre de l'aide alimentaire du PAM dans les pays bénéficiaires, et créer des offices nationaux centraux pour coordonner les services gouvenrmentaux qui s'occupent de l'aide alimentaire. | 66 |
| 18. Se préoccuper de déterminer les besoins d'investissement liés à la construction d'installations de commercialisation en vue d'en informer des organismes d'assistance comme le PNUD/FS ou la BIRD. | 75 |
| 19. Accorder une haute priorité à l'institution de systèmes de classement normalisé, particulièrement pour les principaux produits périssables de la région. | 79 |
| 20. Créer des services nationaux d'information sur les marchés. | 80 |
| 21. Créer des départements de la commercialisation, rattachés de préférence au Ministère de l'agriculture | 81 |
| 22. Mettre en oeuvre les recommandations de la Conférence régionale convoquée par la FAO au Proche-Orient sur la commercialisation et la réfrigération des produits périssables préconisant la création d'une organisation conjointe ou commune de commercialisation dans cette région pour assurer la manutention, le transport et la réfrigération des denrées périssables. | 82 |
| 23. Mettre en oeuvre les recommandations de la réunion de Koweït sur le développement industriel dans les pays arabes, qui s'est tenue en mars 1966. | 85 |
| 24. Intensifier l'effort de recherche dans le domaine des pêches maritimes et intérieures, notamment en ce qui concerne l'évaluation des stocks de poisson, l'étude de la dynamique des populations et de leur répartition géographique, en particulier pour les thons et espèces apparentées de l'océan Indien. | 96 |

| | Paragraphe |
|---|---|
| 25. Former des pêcheurs et des moniteurs de pêche. | 95 |
| 26. Mettre en oeuvre les recommandations formulées par la Conférence technique FAO des représentants des pêches qui s'est tenue au Koweït en octobre 1966. | 100 |
| 27. Prendre des mesures pour éveiller l'intérêt et la compréhension à l'égard des techniques améliorées de dry farming; renforcer les services de vulgarisation; se préoccuper de la réforme agraire afin d'éliminer certains obstacles au progrès agricole dans les région arides et semi-arides. | 106 |
| 28. Entreprendre des études systématiques portant sur: a) les divers facteurs qui déterminent les formes de peuplement (comme exploitations dispersées, groupes d'exploitations ou habitats en village) afin d'en tenir compte dans les projets futurs de colonisation agricole; b) les effets que la découverte de pétrole dans certains pays de la région exerce sur l'emploi, les migrations, les revenus et le comportement social dans les oasis et dans les zones de colonisation voisines de gisements pétrolifères dans le désert. | 120 |
| 29. Se préoccuper davantage d'orienter les jeunes vers le développement agricole. | 123 |
| 30. Elaborer des programmes de jeunesse conçus comme partie intégrante des plans nationaux de développement. | 124 |
| 31. Donner aux animateurs et aux éducateurs de la jeunesse rurale un enseignement orienté davantage vers la vie rurale, aussi bien dans leurs études générales qu'au cours de leur formation ultérieure. | 126 |
| 32. Mettre en oeuvre les recommandations du Séminaire régional FAO/Massey Furguson pour le Proche-Orient (Projet des jeunes du monde pour l'alimentation et le développement) qui s'est tenu à Beyrouth en décembre 1966. | 130 |
| 33. Entreprendre des enquêtes de consommation alimentaire et des études de nutrition de portée nationale. | 132 |
| 34. Mettre en oeuvre les recommandations de la première Réunion régionale de la FAO sur l'économie familiale au Proche-Orient. | 142 |

## II. Recommandations au Directeur général

### a) Organisation/infrastructure

| Recommandation | Rapports avec le Programme de travail | Paragraphe |
|---|---|---|
| 1. Nommer au Bureau régional des fonctionnaires et techniciens hautement qualifés plutôt que des généralistes. | Il sera tenu compte de cette recommandation dans l'étude actuellement effectuée conformément à la résolution 11/65 de la treizième session de la Conférence. | 39 |
| 2. Veiller à attirer l'attention de l'équipe chargée d'étudier la structure générale de l'Organisation sur les questions ci-après: rôle que joue le Service d'information de la FAO pour aider les pays en voie de développement à mettre sur pied des services d'information agricole; possibilité d'offrir au personnel sur le terrain des "cours de recyclage"; nécessité d'accroître les crédits pour voyages et d'allonger la durée des visites dans les pays; améliorer la coordination entre les experts sur le terrain et le personnel technique détaché dans la région. | Il sera tenu compte de cette recommandation dans l'étude actuellement effectuée conformément à la résolution 11/65 de la treizième session de la Conférence. | 40 |
| 3. Réorganiser les futures Conférences régionales de telle sorte que des commissions techniques et groupes d'experts régionaux puissent se réunir immédiatement avant pour définir les beoins et priorités d'action dans chaque domaine technique; envisager d'allonger la durée des futures Conférences régionales, compte tenu notamment de l'introduction de la langue arabe, et aussi de les réorganiser de façon qu'elles soient davantage axées sur des discussions techniques plus approfondies. | La réorganisation des Conférences régionales est liée à celle de la structure des services extérieures de la FAO, qui fait actuellement l'objet d'une étude conformément à la résolution 11/65 de la treizième session de la Conférence. | 44, 149 |
| 4. Faire en sorte que l'ordre du jour des Conférences régionales et de la Conférence de la FAO souligne les aspects précis de la production agricole: production végétale et protection des plantes, enquêtes pédologiques et fertilité des sols, mécanisation, disponibilité des facteurs de production et mesures à prendre pour les multiplier, production et santé animales, etc. | La FAO consulte, et continuera de consulter les pays, par l'entremise du Représentant régional, au sujet de l'élaboration de l'ordre du jour des Conférences régionales. Comme par le passé, celles-ci traiteront des aspects politiques des différents problèmes visés dans les recommandations. | 44 |

| Recommandation | Rapports avec le Programme de travail | Paragraphe |
|---|---|---|
| 5. Préparer, à l'intention des futures Conférences régionales, une étude plus complète effectuée Division par Division, sur la portée, l'ampleur et les résultats des efforts déployés par l'Organisation au cours de l'exercice précédent, et aussi sur les grandes lignes de l'action envisagée pour l'exercice suivant. | Il sera tenu compte de cette recommandation lorsqu'on fera le point des activités de la FAO dans la Région à l'intention de la prochaine Conférence régionale. | 150 |
| 6. Procéder à une étude complète des organes statutaires et autres organismes similaires au Proche-Orient, en vue de coordonner leurs activités et de réduire leur nombre; cette étude devra être soumise à la prochaine Conférence régionale. | Une étude générale de tous les organes statutaires et autres organismes similaires est en cours. Elle portera notamment sur les organismes qui intéressent particulièrement le Proche-Orient. | 43 |
| 7. Réexaminer, dès que possible, les pouvoirs et mandats des Conférences régionales. | Comme le Directeur général l'a expliqué à la Conférence régionale, la Conférence de la FAO a émis les directives nécessaires lors de ses huitième et neuvième session. Cette recommandation sera soumise à la Conférence. | 151 |
| 8. Présenter à la quatorzième session de la Conférence de la FAO la question de l'adoption de la langue arabe pour l'interprétation à la Conférence générale et aussi lors de la Conférence régionale et des réunions techniques pour le Proche-Orient, à partir de la neuvième Conférence régionale de la FAO et de la quatorzième session de la Conférence générale; le Directeur général est invité à étudier par la suite les mesures nécessaires pour assurer la traduction en arabe des principaux documents et publications de la FAO et faire progressivement de l'arabe une langue de travail à part entière de la FAO. | On prépare déjà un document à l'intention de la prochaine session du Comité préparatoire du CAC. Après examen, un document révisé sera préparé pour la quarante-huitième session du Conseil et seraassurément transmis à la quatorzième session de la Conférence. | 55 |
| 9. Créer une Commission de la commercialisation agricole pour le Proche-Orient dotée du mandat ci-après: identification des investissements qu'exige une infrastructure commerciale, examen et évaluation des problèmes de commercialisation dans la région et élaboration de mesures tendant à les résoudre. | Le programme de travail et budget proposé pour 1968/69 prévoit la création de cette Commission. En outre, au titre du PNUD/AT pour 1967/68, des crédits ont été réservés pour une Conférence du Proche-Orient sur les services gouvernementaux s'occupant de commercialisation agricole. La Commission pourrait commencer à fonctionner effectivement à partir de la Conférence. On compte que le spécialiste régional en matière de commercialisation fera fonction de Secrétaire de la Commission. | 83 |

| Recommandation | Rapports avec le Programme de travail | Paragraph |
|---|---|---|
| 10. Créer une Commission de l'alimentation et de la nutrition au Proche-Orient et nommer un nutritionniste régional qui fera fonction de Secrétaire de la Commission, et engager avec le Directeur général de l'OMS des négociations touchant la participation de cette dernière organisation, ainsi que le mandat, les méthodes de travail et les besoins en personnel de la Commission | La FAO a amorcé des négociations avec l'OMS en vue de la création de cet organisme, qui doit être mixte. S'agissant là d'une question urgente, on entend, avant même que l'OMS se prononce, soumettre la proposition au Conseil et à la Conférence de la FAO pour qu'elle soit adoptée en principe. Le budget de 1968/69 ne prévoit pas la création d'un poste de nutritionniste régional. On compte la demander dans le cadre du Programme régional PNUD/AT pour 1969/70. | 145 |
| 11. Coopérer plus activement avec l'UNESCO pour la réalisation du projet de recherche sur les zones arides et envoyer à Koweït une mission qui donne des conseils touchant la création du centre de recherche sur les zones arides. | La FAO et l'UNESCO maintiendront leurs relations de travail pour la conduite de la recherche sur les zones arides et s'efforceront de les intensifier. En ce qui concerne Koweït, des crédits sont prévus au titre du PNUD/AT 1967 pour que la FAO affecte au centre un Directeur et un Conseiller; cette mesure est en voie d'exécution. | 105 |
| b) Aspects techniques | | |
| 12. Organiser à Koweït une réunion technique internationale sur le développement de la culture hydroponique et envisager la création, au Siège, d'un service spécialement chargé de la culture hydroponique dont une section serait installée au Bureau régional pour le Proche-Orient. | Le Programme de travail et budget pour 1968/69 ne prévoit pas de crédit pour cette réunion ni pour la création de nouveaux services au Siège de la FAO ou au Bureau régional. Toutefois, la Conférence pourrait envisager d'inclure cette réunion dans le programme de travail si une demande dans ce sens recevait l'appui d'un nombre suffisant de pays. La Division de la production végétale et de la protection des plantes a déjà fait une étude sur la culture hydroponique et prépare un bulletin qui sera distribué en temps utile aux Etats Membres. | 29 |
| 13. Fournir aux gouvernements des Etats Membres toute l'aide possible pour l'établissement des diverses sections de l'Institut de la production animale au Proche-Orient. | Le Service de recherche zootechnique pour le Proche-Orient compte déjà deux sections opérationnelles en Iran et en Irak. La création d'autres sections est à l'étude et sera discutée lors de la Première consultation spéciale sur la production animale au Proche-Orient, qui doit avoir lieu à Beyrouth en mars 1967. En outre, il est toujours possible de consulter le spécialiste régional de la production animale, en poste au Caire depuis septembre 1963. | 31 |

| Recommandation | Rapports avec le Programme de travail | Paragraphe |
|---|---|---|
| 14. Appuyer des programmes spéciaux tendant à sélectionner des cultures de plein champ, des arbres fruitiers et des plantes fourragères tolérant la salinité et résistant à la sécheresse. | Si le problème de la sélection de cultures tolérant la salinité et résistant à la sécheresse n'est pas expressément mentionné dans le Programme de travail, il n'en est pas moins activement étudié dans le cadre de plusieurs projets sur le terrain (production de légumes en R.A.U. et de plantes fourragères en Iran, au titre de projets PNUD/FS). Chaque fois que possible, nos projets sur le terrain lui feront une place. Une bourse André Mayer a été octroyée pour l'étude de la tolérance à la salinité et la collecte de plantes fourragères résistant à la salinité au Proche-Orient (ces plantes seront étudiées en Australie). | 103 |
| 15. Donner priorité à la recommandation de la Septième Conférence régionale pour le Proche-Orient, visant à renforcer le projet d'amélioration du blé et de l'orge au Proche-Orient. | Le projet relatif à l'amélioration du blé et de l'orge au Proche-Orient, et ses services, seront renforcés par la nomination d'un expert régional en matière de semences, comme l'a recommandé la Conférence à sa treizième session, sous réserve que des fonds soient disponibles au titre des programmes extérieurs. La FAO continuera de publier chaque trimestre le "Bulletin d'information sur le projet d'amélioration du blé et de l'orge au Proche-Orient" et de préparer des études connexes. La FAO continuera de contribuer à la formation de spécialistes de la sélection et de la production de semences en organisant des séminaires et des cours de formation de longue durée, à l'instar de ceux qui ont été organisés avec le concours de la Fondation Rockefeller et du Gouvernement du Mexique. La neuvième Conférence spéciale sur l'amélioration et la production de l'orge et du blé au Proche-Orient doit se réunir en 1969. | 104 |
| 16. Intensifier les efforts pour accroître les ressources de l'élevage. | C'est là l'objectif primordial des programmes de travail passés, présents et futurs de la Division de la production et de la santé animales, dûment spécifié dans le programme proposé pour 1968/69. Une Conférence régionale sur la production et la santé animales au Proche-Orient est prévue pour 1969 et les problèmes de la Région en matière de production animale y seront examinés à fond. | 30 |

| Recommandation | Rapports avec le Programme de travail | Paragrapl |
|---|---|---|
| c) Moyens d'exécution | | |
| 17. Donner la priorité aux programmes et politiques d'utilisation des terres et des eaux, notamment en ce qui concerne l'eau à usages domestiques, l'irrigation et le drainage, la salinité du sol, la désalinisation de l'eau et la prospection des eaux souterraines. | La Commission régionale de l'utilisation des terres et des eaux au Proche-Orient, qui doit se réunir en septembre 1967, accordera la priorité à ces questions. | 102 |
| 18. Pour mettre en oeuvre la recommandation de la session conjointe de la Commission de la planification agricole et de la Commission des statistiques agricoles pour le Proche-Orient, la FAO devrait organiser un séminaire ou un groupe de travail sur les eaux usées, l'irrigation et le drainage, la salinité des sols et la désalinisation de l'eau. | En septembre 1967 doit se réunir un séminaire sur l'utilisation des terres et des eaux, qui portera sur toutes les questions intéressant l'irrigation et le drainage, la salinité des sols et la désalinisation de l'eau. La Division de la mise en valeur des terres et des eaux étudie la situation pour déterminer dans quel pays ce séminaire aura lieu. | 102 |
| 19. Mettre en oeuvre les recommandations de la première Réunion sur l'organisation de la recherche en agriculture, qui s'est tenue au Liban en 1961. | Aucun crédit n'est prévu pour créer au cours de l'exercice un centre régional, comme l'a démandé la Conférence. On s'efforce d'inciter les gouvernements à améliorer l'organisation et l'administration de la recherche agricole sur le plan national, afin de pouvoir prendre des mesures plus positives en vue de stimuler une coordination plus étroite dans toute la région. Une "Etude comparée de l'organisation et de l'administration de la recherche agricole dans la région du Proche-Orient" a été communiquée aux Etats Membres en 1964, et cette question a également été traitée lors du Colloque FAO/ONU sur l'organisation et l'administration des services agricoles dans les Etats arabes, qui a eu lieu au Caire en mars 1964. De plus, il est nécessaire de normaliser la documentation avant d'intensifier les échanges de renseignements; on espère que le projet relatif à la documentation et à l'indexage en matière de recherche agricole, qui est exécuté au Soudan au titre du PNUD/AT, incitera d'autres gouvernements de la Région à présenter des demandes analogues. | 32 |

| Recommandation | Rapports avec le Programme de travail | Paragraphe |
|---|---|---|
| 20. Veiller à ce que le Programme de coopération FAO/BIRD se préoccupe davantage des besoins du Proche-Orient et à ce qu'on le fasse mieux connaître dans les pays en voie de développement; faire en sorte que les rapports d'activité de ce programme soient communiqués aux Etats Membres et que ces derniers disposent du schéma-type applicable à l'élaboration des projets. | Le Programme de coopération FAO/BIRD se préoccupera davantage des besoins de la Région dans la mesure où le permettra la politique suivie par la Banque/AID dans certains pays. La chose ne sera possible que là où il existera des projets susceptibles d'être considérés par la Banque/AID et où les gouvernements demanderont l'aide du Programme pour identifier et formuler les projets. La brochure consacrée aux activités du Programme de coopération FAO/BIRD, en préparation, sera communiquée à tous les Etats Membres de la FAO, si possible à la quatorzième session de la Conférence. Des rapports intérimaires sur les activités du Programme seront communiqués aux Etats Membres de la FAO à la quatorzième session de la Conférence et lors des Conférences régionales. Un schéma-type général pour la formulation des projets, libellé en anglais, a été distribué en double exemplaire à la Conférence régionale pour le Proche-Orient. Les services du siège ont déjà adressé aux délégués francophones des formulaires en français. Les directives générales et particulières touchant la préparation des projets seront incorporées dans une publication qui sera distribuée si possible à la quatorzième session de la Conférence de la FAO et aux Conférences régionales de la FAO. | 38 |
| 21. Il faudrait prévoir davantage de visites d'experts dans les pays pour la préparation des études sous-régionales destinées au PIM et consulter les pays au sujet du projet de plan. | Des dispositions sont prises actuellement par l'entremise du Bureau régional pour organiser des discussions avec les pays sur le Plan indicatif provisoire pour le Proche-Orient. Les consultations menées lors de ces visites dans les pays permettront de recueillir l'opinion des gouvernements sur l'étude provisoire en vue d'améliorer cette dernière, et elles porteront aussi sur la suite que les Etats Membres pourraient donner aux conclusions du Plan indicatif provisoire. | 47 |

| Recommandation | Rapports avec le Programme de travail | Paragraphe |
|---|---|---|
| 22. Inclure dans l'étude sous-régionale du PIM consacrée au Proche-Orient tous les pays de la région, au stade de la mise en oeuvre, et modifier en conséquence la version finale de l'étude. | Après révision, le Plan indicatif provisoire pour le Proche-Orient englobera la Libye, la Somalie et le Pakistan. Cela est spécifié au Chaptire II.E du Programme de travail et budget, qui se rapporte au PIM. | 49 |
| 23. Communiquer aux Etats Membres pour observations l'étude récemment consacrée aux ressources helieutiques du Proche-Orient. | L'étude sur la situation des pêches au Proche-Orient sera communiquée aux Etats Membres de la région pour observations, dès qu'elle aura été mise en forme et traduite en français. | 48 |
| 24. Envisager la création d'une instance spéciale chargée d'étudier les moyens de resserrer la coopération régionale en matière de commerche des produits agricoles, et aider les Etats Membres à intensifier leurs échanges tant dans la région elle-même qu'entre celle-ci et d'autres régions en voie de développement. | La Division des produits élargit actuellement son programme de travail dans des domaines ressortissant à la présente recommandation, notamment du fait de l'affectation récente dans la Région d'un économiste spécialiste des produits et chargé notamment d'étudier les plans d'intégration et de coopération régionales, et aussi en dépouillant et analysant les statistiques commerciales de base sous la forme de matrices du commerce. Elle s'intéresse également de très près au commerce régional des produits agricoles dans le cadre des activités entreprises par le PIM. Lorsque ces projets auront atteint un stade plus avancé, le Secrétariat examinera la question de l'instance spéciale envisagée dans la recommandation et fera connaître ses conlusions au Comité des produits de la FAO. | 73 |
| 25. Faire suivre les enquêtes et études sur la commercialisation de propositions concrètes d'investissement. | Comme par le passé, le personnel sur le terrain qui s'occupe de la commercialisation s'efforcera de préparer des projets suceptibles d'être financés et donnera des avis sur les contacts qui peuvent être noués avec des sources d'investissement multilatérales, bilatérales ou commerciales. Le Programme FAO/BIRD collaborera avec la Division de l'analyse économique pour identifier et formuler des propositions d'investissement qui complètent les enquêtes et études consacrées aux problèmes de la commercialisation. | 75 |

| Recommandation | Rapports avec le Programme de travail | Paragraphe |
|---|---|---|
| 26. Donner une priorité élevée à l'établissement de qualités et normes uniformes, en particulier pour les principales denrées périssables de la Région, et continuer à promouvoir la création d'un service d'informations commerciales. | Outre les efforts déployés à l'échelon national par le personnel sur le terrain qui s'occupe de la commercialisation, la Conférence sur la commercialisation agricole au Proche-Orient qui est envisagée et la Commission de la commercialisation dont la création est prévue contribueront à promouvoir l'adoption de qualités et de normes régionales pour les produits agricoles. Cette réalisation conditionne la création d'un service d'informations commerciales qui donnera lieu aussi à des discussions et à la formulation de projets lors de la Conférence susmentionnée. Des contacts seront pris avec les organimes de la Région pour examiner les possibilités de collaboration. Dans son programme d'aide aux pays en vue de l'adoption de techniques modernes dans leurs services d'information agricole, la FAO continue de demander instamment que des rapports quotidiens sur les marchés soient inclus dans les émissions radiophoniques régulières destinées aux agriculteurs. | 79-80 |
| 27. Mettre en oeuvre les recommandations de la réunion FAO sur la commercialisation et la réfrigération des denrées périssables au Proche-Orient, particulièrement en vue de créer au Proche-Orient un organisme conjoint ou mixte s'occupant du transport et de la réfrigération des denrées périssables. | Le personnel de la FAO qui s'occupe des questions de commercialisation dans la Région sera chargé de donner des avis et fournir une aide pour la création d'un organisme de commercialisation au Proche-Orient. On pense que des propositions concrètes touchant la création de cet organisme seront mises au point avant la Conférence régionale sur la commercialisation qui pourra ainsi les examiner (EA, FAO/BIRD). Pour la mise en oeuvre des recommandations de la Réunion FAO sur la commercialisation et la réfrigération des denrées périssables au Proche-Orient, la Division de l'analyse économique consultera le Programme FAO/BIRD si des possibilités de financement apparaissent. | 82 |

| Recommandation | Rapports avec le Programme de travail | Paragraphe |
|---|---|---|
| 28. Donner des directives pour l'implantation d'industries produisant engrais, pesticides, machines agricoles et autres facteurs de production agricole. | La FAO est à même d'offrir aux pays, sur leur demande, des directives et une aide revêtant la forme suivante:<br>a) évaluation des possibilités techniques et économiques d'implantation, sur une base nationale ou régionale, d'industries fabriquant des biens de production.<br>b) préparation de projets susceptibles de recevoir une aide technique et financière.<br>Le Programme de coopération FAO/Industrie a été établi pour faciliter l'exécution des études de pré-investissement de la FAO, débouchant éventuellement sur la création dans les pays en voie de développement d'industries fabriquant des biens de production agricole et aussi d'industries de transformation basées sur les ressources naturelles renouvelables de l'agriculture, des pâturages, des forêts et des pêches.<br>La FAO a publié dans le passé des ouvrages de la collection "Progrès et mise en valeur" ainsi que des bulletins techniques concernant la création d'industries de machines agricoles, et elle continuera de le faire.<br>L'une des principales fonctions du Laboratoire central de pesticides établi dans la R.A.U. et qui bénéficie de l'aide du PNUD/FS consiste en recherches sur la fabrication locale et la formulation de pesticides. Une aide analogue peut être fournie à d'autres gouvernements dans le cadre de projets bénéficiant de l'aide du PNUD ou par l'entremise d'experts de l'assistance technique. Les fonctionnaires du Siège peuvent fournir des informations de caractère général. | 87 |
| 29. Mettre en oeuvre les recommandations de la réunion de Koweït sur le développement industriel dans les pays arabes, qui s'est tenue en mars 1966, et aider à effectuer des enquêtes de préinvestissement et des études de viabilité, et à établir des plans d'ensemble touchant la production et l'utilisation des produits forestiers pour les industries de la pâte et du papier et les industries du bois et des panneaux dérivés. | La FAO est disposée à offrir l'assistance requise dans le cadre de projets ou de missions que les gouvernements intéressés doivent soumettre ou demander au PNUD (FS et AT, respectivement). | 91 |

| Recommandation | Rapports avec le Programme de travail | Paragraphe |
|---|---|---|
| 30. Aider à intensifier les efforts de recherche sur les pêches maritimes et intérieures, particulièrement pour l'évaluation des stocks, l'étude de la dynamique des populations de poissons et leur répartition géographique, notamment en ce qui concerne le thon et les espèces apparentées de l'océan Indien. | Le Comité des pêches a attiré l'attention internationale sur les ressources de l'océan Indien, thonières en particulier. Le Département des pêches a accepté de recueillir et d'évaluer en permanence les données concernant ces peuplements et d'autres stocks qui présentent un intérêt particulier sur le plan international. Ce programme est réalisé en consultation avec les organismes internationaux intéressés, en particulier le CIPP, et il est solidement appuyé par des projets du PNUD/FS. | 96 |
| 31. Aider les Etats Membres à obtenir par l'intermédiaire du PNUD, de la FAO/BIRD et d'autres sources, l'aide nécessaire pour réaliser des programmes de recherche et des projets pilotes, se procurer des capitaux pour le développement des opérations de pêche, la conservation et l'utilisation des prises. | Le Programme de coopération FAO/BIRD collabore activement avec le Département des pêches pour aider les Etats Membres à obtenir une assistance en vue de réaliser des projets pilotes et à se procurer les capitaux nécessaires pour le développement des opérations de pêche et la conservation et l'utilisation des prises. La FAO est prête à aider les gouvernements, sur leur demande, à mettre au point les projets qui seront soumis aux organismes intéressés, y compris des études de pré-investissement. | 97 |
| 32. Mettre en oeuvre les recommandations de la Conférence technique FAO des fonctionnaires des pêches des pays du Proche-Orient qui s'est tenue à Koweït en octobre 1966. | Ces recommandations sont à l'étude et seront appliquées par le Département des pêches dans la mesure où les ressources disponibles au titre du Programme ordinaire, du PNUD et d'autres programmes le permettront. | 100 |
| 33. Convoquer en 1967 une réunion de la Commission de l'utilisation des terres et des eaux au Proche-Orient, dont les travaux doivent porter respectivement sur:<br>a) l'agriculture non irriguée;<br>b) l'agriculture irriguée. | La FAO prévoit une réunion de la Commission de l'utilisation des terres et des eaux au Proche-Orient en septembre 1967. Elle étudie la situation pour décider du lieu où elle se tiendra. | 103 |
| 34. Aider les Etats Membres, dans le cadre du PNUD et d'autres programmes, à établir des cartes de l'utilisation des terres où seront délimitées les zones qui se prêtent à l'élevage, au dry farming et à l'agriculture irriguée, sur la base des facteurs physiques et climatologiques. | L'étude de l'agroclimatologie dans les zones arides et semi-arides du Proche-Orient, effectuée conjointement par la FAO, l'UNESCO et l'OMM il y a quelques années, contient une mine de renseignements exploitables pour l'établissement de ces cartes. Plusieurs projets exécutés actuellement dans des pays de la Région au titre du PNUD apportent aussi des renseignements | 103 |

| Recommandation | Rapports avec le Programme de travail | Paragraphe |
|---|---|---|
| | utiles. On a demandé aux fonctionnaires régionaux des Divisions de la mise en valeur des terres et des eaux et de la production végétale et de la protection des plantes d'examiner et de discuter cette question avec les gouvernements des Etats Membres. Le Bureau des ressources mondiales en sols continuera de préparer la carte des sols du Proche-Orient, qui devrait être achevée pendant l'exercice 1968/69. La Commission de l'utilisation des terres et des eaux nouvellement créée s'occupera aussi de cette question. | |
| 35. Contribuer au lancement d'un projet régional PNUD/FS touchant la création d'un institut de l'aridoculture et de l'agriculture irriguée, comportant le renforcement des instituts nationaux, la création de nouveaux instituts le cas échéant, et la mise en place d'un dispositif central de coordination, et aussi à l'exécution, dans le cadre du PNUD et d'autres programmes, de projets pilotes comportant des expériences et des tests consacrés à tous les aspects de l'agriculture non irriguée et irriguée. | La FAO est disposée à prêter son concours dans ce domaine. Ces questions figureront à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission de l'utilisation des terres et des eaux au Proche-Orient, qui doit se tenir en septembre 1967. On demandera aux fonctionnaires régionaux des divisions intéressées de s'occuper de ces questions lors de leurs visites dans les pays. Les activités des futurs instituts devront être étroitement coordonnées avec celles de l'Institut de la production animale au Proche-Orient. | 103 |
| 36. Organiser d'autres réunions techniques ou séminaires sur les politiques et la colonisation agraires qui auraient lieu de préférence tous les trois ans. | La FAO projette d'organiser le prochain séminaire en 1968 ou 1969, selon les fonds dont elle disposera, au titre soit du Programme ordinaire soit du PEAT. | 118 |
| 37. Créer un Institut régional de recherche et de formation en matière de colonisation agraire au Proche-Orient. | Le Gouvernement de la R.A.U. a exprimé son intérêt pour la création d'un institut national de recherche et de formation en matière de colonisation rurale, et la FAO l'a déjà aidé à mettre au point la demande qui doit être soumise au Fonds spécial des Nations Unies. Les activités de cet institut sur le plan régional pourraient être progressivement élargies et ses services offerts à d'autres pays de la région. Entre-temps, le personnel du Siège et du Bureau régional étudiera, de concert avec les Etats Membres, les possibilités de créer un institut régional avec l'aide du PNUD/FS. | 120 |

| Recommandation | Rapports avec le Programme de travail | Paragraphe |
|---|---|---|
| 38. Mettre en oeuvre les conclusions et projets d'action envisagés par le Séminaire régional FAO/Massey-Ferguson pour le Proche-Orient (Projet des jeunes du monde pour l'alimentation et le développement) qui s'est tenu à Beyrouth en décembre 1966, et participer à la création de centres régionaux de formation d'animateurs de la jeunesse rurale. | La FAO continuera d'encourager des projets d'action intéressant la jeunesse rurale dans les pays de la région, conformément aux conclusions et propositions du Séminaire régional FAO/Massey-Fergusson pour le Proche-Orient (Projet des jeunes du monde pour l'alimentation et le développement) qui s'est tenu à Beyrouth en décembre 1966. Des projets d'action précis seront examinés lors de la Conférence mondiale JMAD de Toronto en septembre 1967. Par l'intermédiaire de son personnel au Siège et sur le terrain, la FAO intensifiera ses efforts pour établir ou renforcer les comités nationaux en vue de stimuler l'intérêt du secteur officiel et du secteur privé pour l'élaboration de programmes plus vigoureux en faveur de la jeunesse rurale, prévoyant notamment l'organisation de centres de formation pour animateurs et le renforcement du rôle des services nationaux de vulgarisation en matière d'action en faveur de la jeunesse rurale. L'aide octroyée aux pays à cette fin sera fournie par l'intermédiaire d'experts affectés aux programmes d'assistance technique et grâce à l'utilisation d'experts associés et de volontaires bien qualifiés. Des propositions visant à renforcer l'action de la FAO dans le domaine de la jeunesse rurale sont inscrites dans le Programme de travail pour 1968-69, et l'on compte que les pays, en conformité des recommandations de la Conférence régionale, demanderont des experts en matière de jeunesse rurale dans les requêtes qu'ils adresseront au PNUD et à d'autres programmes en vue d'obtenir une assistance technique. | 130 |
| 39. Organiser un centre régional de formation nutritionnelle à l'intention du personnel de niveau post-universitaire, des médecins, agronomes, biochimistes, spécialistes de l'économie familiale, etc., basé sur les installations dont dispose un pays de la Région. | Des discussions ont déjà été entamées avec le Gouvernement de l'Iran, le Ministère de l'agriculture et l'Institut de la nutrition touchant l'organisation de la formation sur le terrain destinée au personnel de la Région qui suit les cours menant au Diploma et au Certificate (Université de Londres). On prépare un programme de nutrition appliquée, condition préalable à la formation sur le terrain. | 140 |

| Recommandation | Rapports avec le Programme de travail | Paragraphe |
|---|---|---|
| 40. Organiser un centre régional de formation pour cadres moyens (infirmières de la santé publique, moniteurs de la santé publique, adjoints médicaux, vulgarisateurs agricoles et monitrices d'économie familiale, agents du développement communautaire et des services sociaux, instituteurs, etc.) | On envisage de créer à Khartoum un Centre régional de formation nutritionnelle pour cadres moyens dès que le programme alimentaire et nutritionnel entrepris par le Ministère de la santé, qui permet une formation sur le terrain, aura été mené à bien. Le Ministère de l'agriculture sera également associé à cet effort et y ajoutera un programme de nutrition appliquée bénéficiant de l'aide de la FAO, de l'OMS et du FISE. Pour prendre des dispositions précises, il faut attendre le second semestre de 1968, date à laquelle le programme de nutrition appliquée sera en cours de réalisation et où sera créée l'Ecole d'économie familiale de la Faculté d'agriculture. | 140 |
| 41. Mettre en oeuvre les recommandations de la première Réunion régionale FAO sur l'économie familiale au Proche-Orient. | Les spécialistes de l'économie familiale dans la Région et au Siège, ainsi que les experts sur le terrain aideront les gouvernements de la région à mettre au point des plans nationaux tendant à implanter et/ou renforcer des services de vulgarisation en matière d'économie familiale dans le cadre ministériel approprié. La FAO propose que la première des réunions périodiques destinées aux vulgarisateurs qui s'occupent de l'économie familiale dans la région ait lieu au cours de l'exercice 1969-70. | 142 |
| 42. Renforcer le Bureau régional de la FAO en y affectant un spécialiste de la vulgarisation en matière d'économie familiale qui pourrait l'aider à jouer le rôle d'intermédiaire entre les gouvernements pour l'échange de publications et d'informations sur les activités intéressant l'économie familiale et des domaines connexes. | Aucun crédit n'est prévu pour ce poste dans le budget 1968-69. On pourrait rechercher un donateur qui constitue un fonds de dépôt pour la création de ce poste, ainsi que du Centre d'information sur l'économie familiale du Bureau régional au Caire. | 142 |

MR/57496/4.67/F/1/150